

## PRENUMERATA

w Paryzu i na prowincji:  
 KWARTALNIE..... 1 fr.  
 PÓŁROCZNE..... 8 fr.  
 ROCZNIE..... 15 fr.  
 Zagranicq :  
 ROCZNIE..... 18 fr.

TELEFON :  
 TRUDAINE 61.42

# POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAÎSSANT CHAQUE SAMEDI

## ABONNEMENTS

Paris et Départements:  
 TROIS MOIS..... 4 fr.  
 SIX MOIS..... 8 fr.  
 UN AN..... 15 fr.

Etranger :  
 UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE :  
 TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3<sup>bis</sup>, rue La Bruyère, 3<sup>bis</sup> — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

## L'Autriche et les Polonais

La situation devient plus nette entre l'Autriche et les Polonais, depuis que les députés polonais de Galicie ont déclaré publiquement qu'ils revendiquent une « Pologne unifiée et indépendante, avec accès sur la mer Baltique ».

Cette déclaration a été faite à Cracovie le 26 mai, dans une assemblée plénière des députés au Parlement de Vienne et des députés de la Diète de Galicie; elle a été acclamée par de notables Polonais venus des trois Polognes.

Puis, cette déclaration a été répétée à Vienne au Reichsrat, face au gouvernement de Clam-Martinic (qui en est mort!), face aux deux cents députés allemands qui siègent au Parlement et qui ne décoloreront pas depuis lors.

C'est une fameuse journée que celle où tous les Slaves d'Autriche sont venus publiquement et du haut d'une tribune retentissante proclamer solennellement les revendications de leurs nations respectives. La monarchie des Habsbourg s'en trouve encore toute ébranlée; l'empereur Charles, inquiet, gracie les condamnés et relâche les prisonniers politiques; l'Allemagne s'irrite et se demande si son « brillant second » ne va pas fausser compagnie au germanisme, et s'engager dans une dangereuse politique slavophile.

De toutes les nations slaves dont les déclarations ont été entendues à la tribune du Reichsrat, la Pologne seule a vu proclamer le principe de son unité et de son indépendance.

Les Tchèques eux-mêmes, si braves et si courageux, ont bien revendiqué l'unification des terres tchéco-slovaques et demandé leur autonomie, mais ils n'ont pu parler d'indépendance sous peine d'encourir les peines de haute trahison.

Comme l'a dit un député Yougo-Slave :

— Je ne parlerai pas davantage ici; les paroles que je prononce librement au Parlement, à cause du caractère inviolable que me donne ma qualité de député, pourraient au cours d'un procès en Dalmatie m'être imputées à crime et me faire condamner.

Les Tchèques sont déjà des « traitres » aux yeux du gouvernement madgyar de Buda-Pesth, parce qu'ils ont revendiqué les territoires slovaques de Hongrie et réclamé l'unité tchéco-slovaque; ils ne pouvaient se compromettre davantage dans la monarchie des Habsbourg.

Bien différente est la situation des Polonais.

La Pologne autrichienne n'est qu'une partie de la terre polonaise, et la terre polonaise doit être indépendante, puisque l'Autriche elle-même en a fait la promesse par le fameux « papier » du 5 novembre 1916.

Il n'y a plus moyen aujourd'hui, même pour les diplomates autrichiens à la Forbach, si rusés et si menteurs, de parler d'autre chose que de l'unité et de l'indépendance de la Pologne.

Mais les Polonais à l'instigation de Daszyński, de Stapiński, de Długosz et Gąbiński (ces deux derniers anciens ministres, s'il vous plaît!), ne se sont pas contentés de vœux platoniques sur l'unité et l'indépendance polonaises; ils ont osé préciser des frontières de l'Etat polonais, que les deux empires du centre, dans leur « papier » du 5 novembre 1916, avaient pris soin de laisser dans l'ombre.

Et cette frontière exacte, les Polonais d'Autriche ne la délimitent point du côté de la Russie, pays « ennemi », contre lequel toutes revendications sont permises à Vienne; mais c'est à l'encontre de la Prusse, puissance alliée de l'Autriche, que les députés polonais réclament « l'accès à la mer Baltique », c'est-à-dire le port de Dantzig.

Il est évident que si Dantzig redevient polonais, les territoires de la basse Vistule qui sont demeurés polonais et toute la province polonaise de Posnanie et la Haute-Silésie également polonaise, ces territoires qui furent le berceau de la puissance polonaise, feront retour à la Pologne « unifiée et indépendante ».

Le programme des Polonais « autrichiens » ne vise ainsi à rien moins qu'à démembrer la monarchie prussienne et à porter le coup le plus sensible à la famille des Hohenzollern, fidèle et protectrice des Habsbourg.

Ce n'est pas sans hésitations que les députés polonais, et surtout le *holo polskie* du Reichsrat, longtemps compté parmi les soutiens du gouvernement viennois, se sont décidés à prendre vis-à-vis de l'Autriche une attitude de franche hostilité. Il a fallu compter avec les scrupules des uns et les craintes des autres.

Des trois puissances qui se sont partagé la Pologne, l'Autriche depuis cinquante ans, est la moins méchante et la moins hostile; on ne saurait l'oublier si vite. Et certains personnages comme Biliński, Bobrzański, Tarnowski, dont la carrière politique doit tout son lustre à l'Autriche, sont moins que d'autres disposés à l'oublier.

La grande majorité des élus polonais a posé néanmoins avec courage le problème des revendications nationales, non seulement à l'égard de la Prusse, mais aussi à l'égard de l'Autriche. Et la majorité slave du Parlement de Vienne a applaudi ces revendications territoriales de la Pologne, dont l'effet immédiat serait de compromettre toute la politique extérieure de la monarchie des Habsbourg.

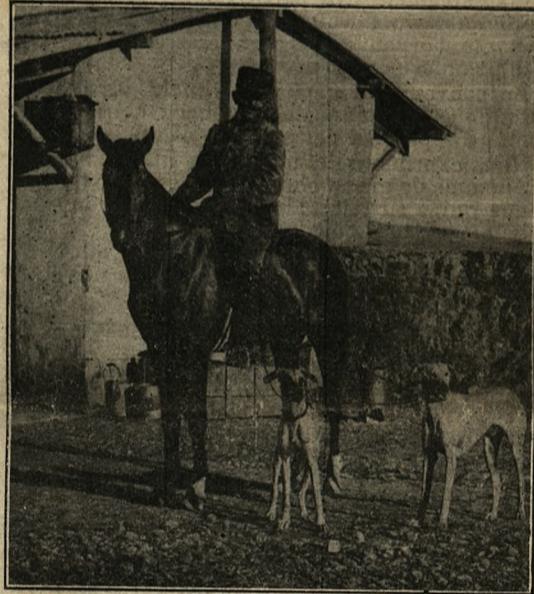
C'est assez dire que les députés polonais d'Autriche ne se considèrent plus comme autrichiens, et que le Parlement de Vienne n'est plus pour eux qu'une tribune publique de première importance du haut de laquelle ils font entendre leur volonté, après avoir si longtemps écouté dans le silence de l'impuissance, la volonté de leurs maîtres.

La Pologne, assurée de son indépendance, que toutes les puissances comme à l'envi lui ont solennellement promise; mais incertaine encore de son unité et de son intégrité nationale, se tourne

néanmoins avec fermeté vers les gouvernements qui disposent de son sort, et malgré qu'elle se trouve encore sous leur autorité toute-puissante, malgré que toute entière, elle reste incorporée dans leurs Etats, la Pologne n'hésite pas à tenir à ses maîtres le ferme langage qui convient à une vieille nation et à un grand peuple!

GEORGES BIENAIMÉ.

## ROMAN ILNICKI



Nous avons la douleur d'apprendre la mort au Champ d'Honneur du capitaine Ilnicki, du 9<sup>e</sup> zouaves, tué à l'ennemi le 20 avril 1917, près du Chemin des Dames. Polonais d'origine, ce brave avait le culte de la France. Attaché au corps expéditionnaire du Maroc, il se signala comme un soldat de la meilleure trempe et comme un chef remarquable. Ses beaux états de service lui valurent la Croix de la Légion d'Honneur.

Sorti de l'Académie Navale militaire de Fiume (Autriche) et ne pouvant à cause de raisons privées accomplir le voyage obligatoire autour du monde, il entra dans l'armée de terre. En quelques mois passant ses examens à Weissenkirchen, il est nommé sous-lieutenant au 7<sup>e</sup> Uhlan. Peu de temps après, désespéré de servir nos ennemis, il s'engage dans la Légion Etrangère.

En 1904, il sort de l'Ecole de Saint-Maixent n° 2 sur 80 élèves, avec le prix d'équitation et le diplôme honorable de la Société topographique de France.

Il part pour le Tonkin, prend part aux combats contre Dethain et contre les réformistes chinois. Le 21 octobre 1908, à Kouei-Too, avec ses 40 légionnaires et 60 Mains et Too fait 80 prisonniers chinois, prend une centaine de fusils Mauser avec munitions. Au Tonkin il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 12 juillet 1910.

Il revient au Maroc où il gagne son troisième galon en commandant les mitrailleuses sous Taza, pendant la prise de cette ville, le 10 mai 1914.

La déclaration de la guerre en 1914 le trouve au Maroc Oriental. Il se propose de partir avec ses légionnaires comme c'était son droit, mais, malgré sa protestation et celle de son commandant Durieu, on le retient là-bas.

Après un engagement le 11 mars 1915, il reçoit la rosette d'officier de Ouissam-Alaouite.

Il est ensuite nommé capitaine au 2<sup>e</sup> Etranger à Fez. Il accepte de prendre le commandement des Etapes à Fez puisque c'était aussi un moyen de hâter son départ pour le front français. Il reçoit alors du général Lyautey la citation suivante :

« Pendant les mois de juin-juillet 1916 a assuré simultanément et dans des conditions particulièrement difficiles les transports destinés aux troupes mobiles de Taza, Fez et Meknès, résultat qui n'a pu être atteint que grâce à son activité inlassable et son énergie et à l'entente parfaite qu'il avait su acquérir de son service. »

« Rabat, le 11 août 1916. »

Il part ensuite pour la France en juillet 1916, versé comme capitaine au 1<sup>er</sup> Mixte, puis quelque temps après au 9<sup>e</sup> zouaves, 1<sup>er</sup> bataillon, où il a remplacé le capitaine adjudant-major tué. Pendant huit mois il a combattu dans la Somme (prise de Maurepas) et en Champagne. Enfin, le 20 avril 1917, alors qu'il inspectait avec le commandant Delrue, sous un tir de barrage allemand, pour reconnaître la route que devait suivre leur bataillon, il est tombé frappé par un obus. Il a été tué instantanément alors que le commandant Delrue succombait le lendemain des suites de ses blessures.

Mort glorieuse, mais qui frappe durement tous ceux qui connaissent ce vaillant soldat. C'est une perte douloureuse pour l'armée polonaise, actuellement en formation, dans les rangs de laquelle le capitaine Ilnicki devait passer incessamment. Il était appelé à faire partie du premier groupe d'officiers à qui devait être confiée la tâche si importante d'organiser les premières unités de l'armée polonaise en France.

Le souvenir du capitaine Ilnicki vivra toujours dans les coeurs de tous ceux à qui il fut donné d'approcher cette nature d'élite.

Nous exprimons ici notre vive affection pour cet homme de grand cœur et de grande intelligence qui a su faire aimer et respecter le nom polonais par tous ceux qui l'ont connu.

A Mme Ilnicka, sa vénérable mère, et à sa fiancée, nous adressons l'expression de nos condoléances émues et sincères.

## Discours de M. ALBERT THOMAS

Prononcé le 28 mai (vieux style), dans une assemblée de représentants de partis politiques Polonais à Pétrrogard, organisée par le Comité National Polonais.

« Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier des sentiments que vous avez exprimés à l'égard de mon pays.

Vous les avez exprimés en ami averti de la France et cela me donne espoir, pour les quelques paroles que je prononcerai ici, d'être compris par vous, puisque vous nous avez si bien compris.

Messieurs, ce serait vraiment pure banalité, cela pourrait paraître presque littérature, que d'évoquer une fois de plus, comme l'on fait dans nos réunions franco-polonaises, tout un monde de souvenirs qui, depuis des siècles, nous unissent.

Mais il me semble qu'en cette période de guerre — et je l'ai senti au travers même de vos paroles — ces souvenirs prennent un sens tout particulier. Dans leur perpétuité, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque de notre Louis XIV, jusqu'à la Révolution française, à vos luttes du XIX<sup>e</sup> siècle, ils me semblent, aux heures tragiques que nous traversons, prendre une signification plus vive encore.

D'ailleurs, pourquoi vais-je parler encore de souvenirs, puisque, au jour le jour, dans notre armée française, nous pouvons constater la réalité de nos sentiments mutuels, puisque, au jour le jour, sur nos champs de bataille, dans nos rangs, ce sont aussi des soldats polonais, éprouvés de liberté, qui tombent pour la cause commune.

Messieurs, je n'ai pas besoin d'évoquer ces souvenirs et je n'ai pas besoin d'évoquer non

plus la longue tradition qui unit la France aux nations qui ont souffert et qui souffrent encore. C'est peut-être ce qu'il y a de plus beau dans notre histoire, que jamais, depuis des siècles, aucune souffrance ni des grandes nations, ni même des petites, ne nous a laissés indifférents.

Et encore aujourd'hui, dans le sein même du peuple français, au sein même des masses ouvrières françaises, le nom de la Pologne est toujours vivant et l'affection de la France pour la Pologne toujours aussi vive.

Je l'ai dit dans une réunion récente, je tiens à le rappeler : j'ai été ému moi-même, dans une de nos grandes réunions parisiennes où nous parlions des buts de guerre, de sentir qu'au nom de la Pologne, au nom de l'indépendance, de l'unité polonaise, la foule parisienne tout entière se levait d'enthousiasme et saluait l'aurore des temps nouveaux.

Messieurs, se sont les sentiments qui nous unissent, mais j'ajouterais : La France serait elle la France si, conformément à ses traditions, elle ne se faisait, dans l'époque actuelle, ce qu'elle a toujours été : le champion du Droit. La France ne pourrait pas s'asseoir en pleine conscience à la table où l'on discutera de la paix si elle apportait là quelque esprit de domination ou de conquête, si elle n'apparaissait pas avec sa véritable figure de champion du droit.

C'est ainsi que nous voulons et que la démocratie française tout entière veut apparaître à la table de la paix pour venir défendre l'indépendance et la liberté des nations. (Applaudissements.)

C'est donc avec la certitude de parler au nom de nos traditions les plus chères, au nom des principes qu'en 1789 nous avons proclamés dans le monde, que je viens vous dire, au nom du Gouvernement français, au nom de la nation française tout entière, que nous voulons avec vous l'unité, l'indépendance, la force et la grandeur de la Pologne. (Applaudissements.)

Messieurs, nous sommes maintenant en période politique et je ne voudrais pas, dans notre simple réunion, avoir apporté simplement quelques paroles officielles. Nous sommes en période politique, c'est-à-dire que nous avons, les uns les autres, le devoir, non pas de masquer les réalités sous des formules générales et équivoques, mais que nous avons au contraire le devoir de les regarder en face et de chercher ensemble, plus intimement, l'action commune et l'entente plus grande.

Si je dis cela, c'est que je veux profiter vraiment de notre réunion d'aujourd'hui pour vous dire combien je souhaite que dans la vie quotidienne même, notre accord pour l'action commune en faveur de la Pologne soit complet.

Et si vous voulez me permettre de parler ici en toute sincérité et en toute netteté, voici ce que je veux dire.

Messieurs, parmi les amis que la France compte en Pologne, il en est quelques-uns qui, parfois, furent injustes envers nous.

Souvent, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, vous avez lancé votre appel vers la France, et vous le disiez tout à l'heure, souvent en raison des cruautés de la politique quotidienne, en raison de l'état de l'Europe, des intérêts dont les Gouvernements français successifs avaient la charge, la France n'a pas toujours répondu aussi complètement que vous l'auriez désiré à l'appel que vous lui adressiez.

Et pour venir à des temps plus proches, il a pu vous paraître souvent, qu'en raison même de l'alliance qui nous liait au tsarisme russe, nous n'apportions pas, dans nos déclarations, tout l'enthousiasme, toute la netteté, qui vous semblaient indispensables.

Et j'ai peur alors que vous n'ayez un peu pris l'habitude de nous demander si la France apportait bien, dans son amour pour la Pologne, dans son désir pour son indépendance et son unité, toute la force et toute la fermeté nécessaires. Et si, à certains temps, vos prétentions pouvaient être justifiées — j'entends justifiées dans les termes — peut-être, de votre côté, ne songiez-vous pas assez aux difficultés que nous pouvions rencontrer et je suis reconnaissant à M. le Président de les avoir notées équitablement. J'ose dire que depuis vous êtes à ce point soupçonneux que vous cherchez toujours, dans nos déclarations, si nous y avons dit tout ce qu'il importait de dire.

Je voudrais qu'il résultât des déclarations très nettes que je fais ici, qu'il n'y a pour nous aucune réserve et que c'est l'unité complète, l'indépendance totale de la Pologne que nous voulons. (Applaudissements.)

Et je vous demanderai donc, équitablement, de voir comment les notes sont rédigées, de voir comment elles sont orientées, de voir que si par exemple — je prends l'exemple le plus récent — si nous répondons à la Russie comme ces jours-ci, répondant à la Russie ce que nous mettons en relief, c'est que la Russie d'aujourd'hui est maintenant d'accord avec nous pour le principe de liberté des peuples et que si nous avons mis la Russie en évidence, ce n'est pas avec la pensée que la Pologne, que la question polonaise devient une pure question intérieure russe. — Je n'ajouterai, si la formule importe, qu'une déclaration nouvelle à celle que je vous ai faite : pour nous, la question polonaise est question européenne, est question internationale. (Applaudissements.)

Je crois que quelquefois, donc, vous avez été injustes envers nous, et maintenant, Monseigneur, je vais vous faire ma confession (Rires), je crois que quelquefois nous avons été injustes envers vous.

Injustes envers vous, voici en quel sens.

Nous nous sommes placés, et nous risquons encore de nous placer quelquefois à un point de vue trop étroitement français, dans les jugements que nous portons sur la Pologne.

C'est un peu notre défaut d'occidentaux. Nous avons, en effet, des pensées très orientées, très fortes, des passions nationales vives et nous sommes amenés par là même à juger tout, en rapport de nos passions et de nos sentiments. Et, pour le dire tout de suite, je veux de tout mon effort, dominant ma passion même, comprendre ce que veulent les Polonais et de ce seul point je veux juger l'effort douloureux que certains peuvent accomplir, dans des circonstances particulièrement tragiques.

Je fais allusion — car en temps de politique il ne faut rien voiler — à la situation dans laquelle peuvent se trouver aujourd'hui les hommes qui sont à la Diète de Varsovie, le Conseil de Varsovie. Je ne veux pas les juger. Je salue seulement ce que l'on m'annonce à l'heure actuelle de tous côtés, à savoir que l'indépendance du 5 novembre est acquise ou admise comme un fait de l'action même du Conseil et de l'action d'ensemble de la Nation polonaise, et ce sont des éléments d'opposition à l'Allemagne et d'affirmation d'indépendance que je veux saluer avec vous.

Je les salue. Je constate, en effet, que c'est le sentiment unique d'indépendance qui doit, quelles que soient les différences de tactique, guider à l'heure actuelle tous les Polonais.

Et de même que je saluais la constitution d'une armée polonaise en France, de même je salue la constitution possible d'une armée polonaise de Russie comme un de ces efforts de politique réaliste que les Polonais de tous partis et de toutes régions poursuivent.

Ils sentent — et je crois que c'est la solution politique — que l'indépendance de la Pologne ne sera pas créée d'un coup de baguette, qu'elle sera le résultat des efforts poursuivis au milieu des circonstances pénibles qui agitent l'Europe à l'heure actuelle, que la paix ne sera pas signée en quelques jours autour d'une table, mais qu'elle sera le résultat peut-être de troubles intérieurs, de grands mouvements d'opinion publique, peut-être même de conflits nouveaux entre les peuples et que pour tout cela, si la Pologne veut vivre, elle doit continuer l'effort qu'elle a fait depuis des années, à l'intérieur même des parties démembrées de son ancien royaume, l'effort indispensable pour être prête, avoir son armée, ses usines, son commerce, c'est-à-dire tous les éléments d'une nation qui lui permettront, à l'heure des négociations, de s'imposer comme nation libre et indépendante. (Applaudissements.)

Vos applaudissements me prouvent que j'ai compris et que dans mes efforts, je n'ai pas été injuste.

Mais je veux à mon tour attirer votre attention sur un point. Si je comprends l'effort d'indépendance, si je comprends la politique réaliste, qui fait que dans chaque circonstance, même la plus équivoque, l'esprit d'indépendance permet de conduire la Pologne jusqu'au but où la Pologne veut la mener, je veux dire qu'il y a peut-être à certaines heures des dangers et qu'il faut avec une grande prudence éviter telle ou telle circonstance où l'indépendance même de la Pologne pourrait se trouver atteinte ou compromise. Je veux dire que si je comprends par la réflexion certaines attitudes, certaines tactiques du Comité, je continue néanmoins de m'inquiéter à certaines heures, d'acceptation possible, de tendances possibles, en un mot d'orientation possible du côté de l'ennemi. Et je dis que si pareille chose se produisait, ce serait déception cruelle pour les peuples d'Occident.

La lutte que nous menons en ce moment est pour nous une lutte de liberté et de civilisation et je crois que chaque fois que vous allez au fond du problème, vous constatez avec nous que l'indépendance et la liberté des nations ne peut pas être créée par le consentement d'une force militaire brutale, ne peut pas être créée en un mot par le consentement et par la domination des Empires centraux. Ce que je veux dire aussi, c'est que la force d'indépendance, de liberté de la Pologne, ne peut pas être réalisée que si elle est liée à toutes les forces d'indépendance, de liberté qu'il y a dans le monde.

S'il est vrai que l'Entente constitue aujourd'hui la force de liberté du monde, s'il est vrai que nous luttons contre une volonté de domination brutale du militarisme qui se tourne contre la civilisation, il n'y a de réalisation possible de votre unité que si à l'heure des négociations comme à l'heure de la guerre, la Pologne tout entière se trouve rangée du côté des forces de l'Entente.

Si nous n'avons rien à demander, parce que ce sont nos principes qui nous obligent à déclarer que la Pologne sera indépendante et libre, si nos principes nous le commandent et si nous n'avons rien à demander en récompense de notre fidélité à ces principes, du moins, nous avons le droit de vous dire : C'est à côté de nous, que libres, indépendants, dans une spontanéité généreuse, vous devez venir vous ranger.

Monsieur le Président, vous avez tout à l'heure évoqué le mot de Napoléon. Une Pologne indépendante, c'est une armée française nouvelle sur les bords de la Vistule. Une Pologne indépendante pour la guerre, c'est une armée française nouvelle sur les bords de la Vistule, oui, mais aussi pour la paix, pour le triomphe de la liberté

dans le monde, pour l'affirmation du droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes et à être unis, c'est encore une démocratie européenne qui sera créée sur les bords de la Vistule. (Applaudissements.)

\* \* \*

En réponse au Ministre, M. Georges Zdziechowski souligna que « dans la lutte que nous avons à soutenir il nous faut un appui moral. Une déclaration des Alliés faite au peuple polonais, qui rentre dans la grande famille des nations libres pour reprendre sa place, lui disant que sa cause, si bien définie par le président Wilson, est une condition essentielle de paix, lui accordant la possibilité de défendre par ses représentants ses intérêts au Congrès de la Paix serait une source de forces nouvelles pour de nouveaux sacrifices d'une nation qui lutte depuis cinq cents ans contre la Prusse belligérante et qui donna dans cette guerre un si bel exemple de résistance en traversant toutes les étapes de la douleur et du sacrifice.

Je suis chargé, Monsieur le Ministre, de vous exprimer au nom du Comité National Polonais toute notre reconnaissance pour la décision prise par le gouvernement français de créer un corps d'armée polonaise qui se battra dorénavant sur le sol français. »

### L'organisation sociale du Royaume de Pologne sous l'occupation austro-allemande

#### III

Craigant qu'une campagne électorale n'enfriât les esprits et ne produisît des ferment maléfiques, les éléments réfléchis de la population de Varsovie élaborèrent un projet de compromis qui trouva un bon accueil dans les groupements politiques. Il ne concernait, à vrai dire, que les quatre curies dont nous avons parlé en premier lieu, mais le bon exemple étant donné, les élections aux deux autres s'accomplirent sans troubler. Ce résultat est d'autant plus remarquable que la misère régnant à Varsovie, la faim mauvaise conseillère pouvait facilement pousser les masses à des excès de tout genre. Il serait prématuré de vouloir déterminer dès à présent la caractéristique exacte des groupes qui composent le nouveau conseil municipal de Varsovie. Qu'il suffise de dire que les 90 membres qui en font partie se répartissent entre deux courants presque équivalents numériquement. Les uns, la droite, n'envisagent le rôle du conseil municipal que comme celui d'une institution d'utilité publique, tandis que les autres, la gauche, y voient un succédané de Parlement polonais et voudraient en faire, à la face du monde, la tribune des revendications nationales. Dans ce second groupe figurent, en dehors d'un certain nombre d'idéalistes politiques, les socialistes et les juifs qui sont entrés au nombre de 19 dans le conseil municipal. Une motion à caractère nettement politique qui fut soumise dernièrement aux délibérations du Conseil, n'a été votée qu'à une voix de majorité. C'est dire que les deux partis se font exactement équilibre. Si on prend en considération que les villes sont tout naturellement plus radicales que les campagnes et que les circonstances actuelles peuvent exciter les esprits, on doit reconnaître que le Royaume de Pologne donne de sérieuses garanties de maturité politique.

Nous avons mentionné au début de ce chapitre l'organisation de l'enseignement dans le Royaume de Pologne après l'occupation allemande. Nous revenons sur ce sujet d'une importance toute particulière. Après l'insurrection de 1863, l'enseignement avait été complètement dénationalisé dans tous les territoires de la Pologne russe. C'est seulement à partir de 1905 que certaines concessions avaient été accordées à des écoles libres polonaises. Ce régime ne fut qu'insensiblement modifié après le début de la guerre et ce n'est que l'invasion ennemie qui y mit fin. Pendant les quelques heures d'interrogatoire, après le départ des

troupes russes et avant l'arrivée de l'armée allemande le comité civique s'organisa en vue de nouvelles conjectures et il créa entre autres une section pour les questions d'enseignement. La commission de l'instruction publique — c'est ainsi que se nomme cette section — s'efforça dès le début de prendre en mains toutes les questions scolaires pour placer le gouvernement d'occupation en présence d'un fait accompli. Tout était à faire ou à refaire. Le personnel enseignant ayant été évacué il ne restait dans le pays entier qu'un nombre insuffisant d'écoles libres et un certain nombre d'écoles primaires dont les instituteurs avaient réussi à se soustraire à l'évacuation forcée. Il fallait donc tout organiser à nouveau. Le budget scolaire de la ville de Varsovie fut fixé pour l'année 1915-16 à 1.852.658 roubles (plus de 4 1/2 millions de francs) dont 1.087.962 pour l'enseignement primaire ancienement fort délaissé. Mais parallèlement à ce souci de l'instruction élémentaire on pensa à l'enseignement supérieur. Sentant que le gouvernement d'occupation était enclin aux concessions la commission de l'instruction publique fit des démarches pour obtenir la réouverture de l'Université de Varsovie fermée depuis 1869. Le gouvernement y consentit. Aussitôt se mit fièreusement au travail et quelques semaines plus tard l'Université et l'Ecole Polytechnique rouvraient leurs cours presque au complet. Notons ici les noms de deux personnalités particulièrement méritantes en cette matière, ceux du recteur Brudziński et du recteur J. Kowalski. On a essayé parfois de représenter cette nouvelle Université comme une œuvre allemande. Une affirmation pareille ne peut reposer que sur une ignorance complète des faits. Elle n'a, en effet, absolument rien d'allemand. Polonaise en fut l'initiative, polonais sont les professeurs, les étudiants et la langue d'enseignement, polonais les fonds d'entretien prélevés sur les impôts du pays. Le bâillon une fois enlevé, la vie scientifique de la Pologne reprit sa respiration régulière.

Les difficultés qui ne tardèrent pas à surgir entre le gouvernement d'occupation et la commission de l'instruction publique prouvent surabondamment que ce n'est pas dans un esprit de soumission passive que les Polonais entendaient restaurer leur enseignement, mais suivant leurs propres besoins et leur propre génie national. Nous avons mentionné plus haut que l'autorité allemande dès le début s'était montrée extrêmement jalouse de tout pouvoir politique et de tout ce qui pouvait en avoir l'apparence. La brillante activité de la commission de l'instruction publique, sa popularité croissante, son organisation parfaite, ne cessaient pas d'inquiéter les autorités allemandes. Pour marquer que c'étaient elles qui entendaient garder la haute main en matière scolaire comme en toute autre, elles publièrent une série de dispositions qui devaient être acceptées comme des ordres. Elles ne voulaient laisser à la Commission que le soin du côté matériel des institutions nouvellement créées, et la dépourvraient de toute ingérence dans les questions d'ordre intérieur, dans l'élaboration des programmes d'études et leur application. Elles tentèrent en outre d'imposer aux écoles juives, l'allemand comme langue d'enseignement et de germaniser par là même cette nombreuse classe de la population. L'enseignement primaire devait passer en outre sous la juridiction du gouvernement et de ses organes. La Commission polonaise adressa, au mois de décembre 1915, deux mémoires au gouvernement. Dans le premier elle proposait un compromis d'après lequel les compétences seraient partagées, le gouvernement gardant son droit de contrôle, la Commission son rôle actif et autonome. Dans le second elle protestait avec énergie et dignité contre le ravagement de l'action polonaise au rôle de servante docile de l'administration allemande. Pour toute réponse, gouverneur von Beseler exprima son étonnement qu'on eût osé employer ce ton-là à l'égard du gouvernement allemand. La griffe du maître d'école posnanien paraissait sous le gant de velours. C'était en décembre 1915, à l'époque des plus grands succès des empires centraux. Vis-à-vis de cet succès, la Commission préféra se dissoudre que de couvrir de son nom les menées du gouvernement. Une grève scolaire était à la veille d'éclater, c'est seulement grâce à l'intervention de quelques patriotes polonais qui ne voulaient pas pousser les choses à bout et exposer le pays à des représailles qu'on réussit à l'enrayer.

(A suivre.)

## LA NOUVELLE ARMÉE POLONAISE

*Le Temps*, 18 juillet 1917. Son correspondant particulier de Pétrograd télégraphie :

Après leur congrès tenu récemment à Pétrograd, les militaires polonais formèrent plusieurs organisations pour réaliser le projet tendant à la création d'une grande armée polonaise.

Parmi les organisations en question la première place est occupée par le conseil des unions militaires polonaises et par le comité exécutif polonais.

A la tête de ces deux organisations se trouve le comité central militaire polonais, siégeant à Pétrograd, rue Gogol, où un travail intense se poursuit nuit et jour.

Le retour de M. Kerensky coïncidera avec l'achèvement du projet contenant tous les détails sur l'organisation de l'armée polonaise, qui sera présenté au ministre de la guerre par le comité central. Les Polonais auront leurs cadres, leur intendance, leur service sanitaire et autres services spéciaux. Tout sera organisé par des spécialistes militaires. Il est bien entendu que l'on ne saurait publier des chiffres mais on assure que les effectifs de l'armée polonaise seront imposants et capables d'influer sur la marche des événements. Elle aura également des ressources matérielles suffisantes, car les patriotes polonais ne cessent d'envoyer des dons généreux.

## Au Lycée Charlemagne

Le vendredi 13 juillet, au Lycée Charlemagne, à la distribution des prix, le Général Louis Archinard, Chef de la Mission Militaire Franco-Polonaise, qui présidait cette solennité, prononça le discours suivant :

« Je suis tout reconnaissant à notre cher proviseur de m'avoir offert l'honneur de présider cette solennité et d'en avoir obtenu la bienveillante autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique.

« Je n'osais pas l'accepter, je n'osais pas distraire mes pensées de la tâche qui venait de m'être confiée de travailler au recrutement et à l'organisation d'une armée polonaise en France, mais le Proviseur a insisté et, de mon côté, j'ai pensé que ce serait aussi pour moi l'occasion de parler de l'armée polonaise dans ce vieux Lycée Charlemagne où toutes les grandes causes ont un écho dans les coeurs.

« Merci donc, mon cher Proviseur, de m'avoir permis de dire quelques mots à nos jeunes camarades.

« Merci aussi de m'avoir permis d'écouter le beau discours de M. le professeur Rabaud, conseillant à ses élèves de se montrer toujours gens de bon sens, d'entrain et de bonne humeur, et leur recommandant d'être toujours, eux et leurs familles, même si elles sont affligées, le modèle d'une inébranlable fermeté.

« Je l'ai écouté avec émotion en pensant qu'il aurait pu ajouter : « faites mieux encore, faites comme moi, montrez-vous des hommes de grand cœur, capables de supporter les plus grandes douleurs sans cesser un seul instant de voir clairement quel chemin disent de suivre le devoir et l'amour de la Patrie. »

« Ses deux fils ont été tués, l'un dans la Somme, c'était un jeune professeur plein d'avenir. Malgré une blessure à laquelle il devait succomber, il ne voulut pas abandonner le commandement de sa troupe et combattit jusqu'au soir; l'autre, jeune officier de chasseurs alpins, l'un des meilleurs dans une de nos meilleures troupes, mourut en plein combat frappé d'une balle sur cette terre d'Alsace qui nous a été volée mais n'a pas cessé pour cela d'être terre française. Je le sais d'autant mieux que j'ai eu l'indicible joie d'y entrer avec mes troupes lors de la seconde occupation de Mulhouse.

« C'était ses deux seuls fils.

« Cet immense sacrifice courageusement consenti l'a placé parmi tous ces Français que la guerre a montrés si grands et si nobles et que nous sommes fiers de saluer avec respect et reconnaissance.

« En France où les familles sont unies et fortement constituées, nombreuses sont les mères qui, nouvelles Cornélies, diraient de leurs fils : « Voici ma plus belle parure. » Mais, comme chez Cornélie, la tendresse et l'orgueil maternels ne font qu'exalter, chez les parents et les enfants, des sentiments d'ordre plus élevé encore : le

dévouement absolu au pays et au bien public, la joie du sacrifice pour défendre ceux que l'on aime. Au Lycée Charlemagne, notre tableau d'honneur l'atteste hautement car bien longue y est la liste de ceux qui sont morts glorieusement pour la France.

« Nous avons une patrie; dans peu de temps, nous l'aurons toute entière. Réjouissons-nous de pouvoir la défendre et de compter assez de sympathies dans le monde, assez d'amis et d'alliés pour être sûrs de voir le beau jour où la victoire viendra couronner nos efforts et récompenser tant de sacrifices.

« Mais pensons à ceux qui, plus malheureux que nous, n'ont plus de patrie, et subissent les horreurs de la domination allemande dont nous étions menacés, ceux qui, tout petits enfants, sont déjà punis et frappés par des brutes parce que le sang de leurs parents coule dans leurs veines et parce qu'ils parlent leur langue, punis et frappés en attendant trop souvent, hélas! la déportation et le gibet.

« Le mot de patrie fait tous les jours des miracles.

« Dans nos rangs on risque joyeusement sa vie pour avoir le droit de le porter sur la poitrine :

« « Honneur et patrie! » regardez toujours, mes jeunes camarades, cette devise comme le marin regarde le phare qui lui indique la bonne route.

« Quand, dans un moment de sublime folie, l'un des nôtres, devant les vagues d'assaut ennemis qui allaient déferler contre les tranchées dont il avait la garde, s'écriait : « Debout les morts! » il s'adressait à des héros dont la gloire seule est immortelle, et qui déjà avaient donné leur vie pour la France.

« Mais les patries, elles, ne meurent pas.

« Et, quand le Président Wilson, en janvier dernier, proclamait au Sénat que la Pologne, après la guerre, devait être reconstituée et indépendante ;

« Quand la France, au début de la guerre, recevait sur son territoire l'armée belge pour qu'elle puisse continuer à vivre et à combattre ;

« Quand, par ses soins, à Corfou, l'armée serbe se reconstituait pour continuer, elle aussi, à vivre et à combattre ;

« Quand, le 4 juin dernier, le Gouvernement français décrétait qu'une armée polonaise autonome serait créée en France ;

« N'était-ce pas encore le même cri : « Debout les nations mortes! » — Debout celles que l'ennemi croyait mortes, mais qui affirmaient leur existence par l'existence de leurs armées.

« Une armée polonaise, combattant sous le drapeau polonais, à côté des armées des nations alliées, comme l'armée belge et l'armée serbe, n'est-ce pas la reconnaissance officielle que la Pologne, comme la Belgique et la Serbie, est une puissance belligérante, et n'est-ce pas pour elle le droit de participer personnellement aux débats sur les conditions de la paix, quand les Alliés l'imposeront, car le jour viendra où les Alliés imposeront la paix.

« Il faudrait pour qu'il en fût autrement qu'ils se laissent tromper par les mécréants de Guillaume II ou par quelqu'un de leurs affiliés.

« Dès le début de la guerre, je me rappelle qu'un Alsacien des plus connus et des plus estimés, disait que la guerre serait longue et finirait par une demande d'armistice de l'Allemagne suivie d'une nouvelle prise d'armes, parce qu'on s'apercevrait en France, à temps il fallait l'espérer, que l'armistice n'était qu'une manœuvre.

« Qu'en sera-t-il? je n'en sais rien, mais je me rappelle qu'en 1870, dans leurs proclamations, les Allemands, pour amollir les courages, déclaraient qu'ils ne faisaient pas la guerre au peuple français qu'ils aimait, mais seulement à son gouvernement et à l'empereur.

« Le gouvernement tombé et l'empereur entre leurs mains, ils n'en continuèrent la guerre qu'avec plus d'ardeur, de cupidité et de sauvagerie.

« Les Parisiens en savaient quelque chose quand, assiégés et affamés, ils apprenaient que l'ennemi ricanait et plaisantait de leurs souffrances et de leur deuil.

« Comme le bourreau, expert à faire souffrir avant de tuer, il discutait sur le moment psychologique de commencer le bombardement, sur celui de donner l'assaut.

« Ce dernier n'est pas venu; les Parisiens furent vaincus par la faim, mais les Allemands n'ont pas osé donner l'assaut.

« Ils s'en seraient vengés aujourd'hui s'ils avaient pu forcer nos portes, et les plans de destruction et de tueries étaient savamment étudiés et arrêtés.

« Mes jeunes camarades, le danger pour la patrie n'est pas passé, mais l'Allemagne décline et nous pouvons être tranquilles sur l'avenir si personne n'hésite à faire son devoir et à travailler avec ardeur pour assurer et développer les résultats déjà obtenus.

« L'Université à qui nous devons tant de bons serviteurs du pays, tant de héros, a prêché d'exemple. Ses maîtres n'ont pas seulement préparé les esprits et les coeurs de leurs élèves pour assurer à la France la possibilité de vaincre et de profiter de sa victoire, ils se sont aussi couverts de gloire. J'en ai connu qui ne s'estimaient jamais contents tant qu'il n'avaient pas obtenu les premières places au danger, comme Albert Malet, pour n'en citer qu'un seul, qui était de mes bons amis.

« Professeur agrégé d'histoire, il me fit faire des démarches jusqu'à ce qu'il eût le commandement d'une section et pût la mener au feu. Il l'entraînait à la victoire quand il tomba sous les balles en criant : « Touché! — en avant quand même! »

« Vous êtes de ceux, mes chers camarades, qui devront donner toutes leurs forces, tout leur cœur pour conserver à la France la place qu'elle a toujours eue dans le monde et pour maintenir impuissantes à l'avenir les hordes maléfiques que nous combattrons et qui, depuis des siècles, sont à l'affût des mauvais coups à faire.

« Vous êtes à bonne école, nous savons que la France peut compter sur vous. »

## A PROPOS

DE LA

## SOLENNITÉ POLONAISE A LA SORBONNE

*A propos de la Solennité polonaise qui a eu lieu à la Sorbonne, M. le Comte Louis de Woynowitch, Yougo-Slave, vient d'adresser à un des notables polonais la lettre suivante :*

« Permettez-moi de vous présenter mes félicitations les plus vives pour l'émouvante apotheose de la Patrie polonaise à laquelle il m'a été donné d'assister hier soir en Sorbonne. Tout mon être vibre encore des accents inspirés qu'on trouvés les éminents orateurs français pour célébrer Celle qui après avoir été un noble fleuron fut le remords et la pierre de touche de la conscience humaine.

« Vous n'ignorez sûrement pas les points de contact qui existent entre Votre Grande Nation et ma Patrie Slave de l'Adriatique. Nos Goudoylitch, nos Gjorgjitch se sont inspirés de la glorieuse épope polonaise contre la barbarie germanique et ottomane, ainsi que de vos grands poètes, de Kochanowski, le plus grand de tous : mes souvenirs de Dalmatie et de Croatie sont inséparables de cette pléiade d'amis polonais qui ont fréquenté la maison de mon Père et je revois les jours ensoleillés de Diakovo chez notre grand Strossmayer où les patriotes polonais nous communiquaient quelque chose de leur force sereine et de leur souffle divinatoire au service d'une grande cause.

« Nous avons pleuré avec la Pologne, après l'avoir saluée comme l'avant-garde de notre civilisation, le palatin de nos libertés.

« La Pologne, Monsieur, reste pour nous la clef de voûte de l'édifice slave. Nos jeunes libertés ne sauraient avoir ni sanction ni sûreté sans la reconstruction intégrale de l'Etat Polonais, de l'auguste temple du Slavisme occidental.

« C'est vous dire que je me suis senti hier soir une seule âme avec vous, que j'ai vibré à l'unisson — avec beaucoup de mes co-nationaux — avec vos espérances et avec votre inébranlable foi dans les réparations nécessaires.

« Animé de ces sentiments, je saisissai cette occasion, cher Monsieur, pour vous prier de vouloir bien agréer, avec tous nos chers frères de Pologne, l'assurance de mon fidèle et fraternel dévouement. »

## AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

**— La demande d'une Pologne indépendante et unifiée. Crime de haute trahison contre l'Autriche?**

A la Chambre des Seigneurs d'Autriche, au cours des dernières séances, plusieurs orateurs autrichiens-allemands ont porté différentes accusations contre les Polonais. Le général Dankl, entre autres, leur a reproché des actes de trahison, lors de la retraite de son armée en Galicie; de son côté, le baron Plener, rapporteur de la Commission du budget, a qualifié de trahison de la part des Polonais la résolution votée à l'unanimité par les députés galiciens demandant une Pologne indépendante, unifiée, avec accès à la mer, non moins que leur attitude qui a provoqué la chute du cabinet Clam-Martinitz. Indépendamment des répliques faites par les membres polonais de la Chambre des Seigneurs, M. Tertil, député de Tarnow, a pris la parole au Reichsrat et, au nom du Club polonais, a fait ressortir que du côté autrichien-allemand, comme on l'a entendu récemment à la Chambre des Seigneurs, on s'obstine à répéter des clichés surannés et on appelle tout trahison. Les Polonais demandent et ne cesseront pas de demander une Pologne indépendante et unifiée; le droit à ces aspirations leur est d'ailleurs garanti par la Constitution.

**— Le personnel enseignant des écoles primaires de Varsovie contre les autorités allemandes.**

Les autorités scolaires allemandes à Varsovie ont commencé vers la mi-juin à envoyer aux directeurs des écoles primaires municipales, actuellement en fonctions, leur nomination officielle aux postes où ils sont placés. Depuis la prise de Varsovie, c'est le premier cas de nominations d'instituteurs par les autorités d'occupation, car jusqu'ici la question ne regardait évidemment que le Comité scolaire de la municipalité de cette ville. Les directeurs des écoles, à une réunion qui a eu lieu tout récemment, ont voté à l'unanimité la résolution suivante : 1<sup>o</sup> Ceux d'entre les directeurs qui ont déjà reçu leur nomination, doivent la renvoyer; 2<sup>o</sup> ceux à qui on la proposera devront refuser de l'accepter; 3<sup>o</sup> trois délégués seront choisis pour faire partie au chef du comité scolaire des décisions ci-dessus. De plus, a été exprimé l'avis que les instituteurs se rendant à la campagne pour les vacances ne devraient point solliciter de certificats auprès de l'inspecteur allemand, afin d'obtenir une réduction du prix des billets de chemin de fer.

**— Projet d'une organisation de gouvernement pour le Royaume de Pologne.**

Après avoir reçu des Empires centraux, le 8 juin, une réponse à ses demandes fondamentales du 1<sup>er</sup> mai, le Conseil d'Etat provisoire a commencé les travaux préparatoires pour sa réorganisation ainsi que pour l'organisation du futur gouvernement polonais du Royaume de Pologne. A cet effet a été élue une commission, composée de 14 membres du Conseil d'Etat et de 10 personnes qui n'en font pas partie. Toutefois dès la première séance de la Commission, trois représentants de la gauche s'en sont retirés, de telle sorte qu'aux séances suivantes n'ont pris part que 21 membres. Les délibérations ont pris fin le 28 juin et ont abouti à l'élaboration d'un projet d'organisation provisoire du gouvernement polonais, projet qui doit être soumis à la ratification de l'assemblée plénière du Conseil d'Etat.

En voici les dispositions principales :

Jusqu'à la constitution définitive du gouvernement seront autorités suprêmes du gouvernement polonais : 1) le Conseil d'Etat, 2) le Président du Conseil des ministres, 3) le Conseil des ministres, 4) les ministres et les directeurs des départements ministériels.

Le Conseil d'Etat provisoire actuel sera substitué, à titre de représentation de l'Etat polonais, un Conseil d'Etat de 50 membres. Ces membres seront nommés par une délégation électorale, composée de Mgr l'archevêque de Varsovie, du Maréchal de la Couronne (président du Conseil d'Etat provisoire) et d'un membre désigné par le Conseil d'Etat provisoire en dehors de son sein.

Aux attributions du Conseil d'Etat appartiennent : a) la nomination et — après un refus de confiance — le renvoi du président du Conseil des ministres, ainsi que la confirmation de la liste des membres du Cabinet, présentée par lui; b) la décision à prendre au sujet de la désigna-

tion d'un régent de l'Etat polonais; c) le vote d'un statut électoral pour la Diète ainsi que l'élaboration d'un projet de constitution; d) le vote des lois, des impositions, des règlements législatifs, soit sur la proposition du Conseil des ministres, soit à l'initiative du Conseil d'Etat même, soit soumises par les autorités d'occupation; e) le vote du budget de l'Etat; f) le contrôle des recettes et dépenses de l'administration polonaise d'Etat; g) la mise en jugement du président et des membres du Conseil des ministres responsables.

Jusqu'au jour de l'ouverture de la Diète, il ne pourra être promulgué, sans l'assentiment du Conseil d'Etat, en tant que représentation de l'Etat polonais, aucune nouvelle loi, aucun règlement de nature législative, concernant les questions et les domaines de l'administration de l'Etat qui sont placés sous la gestion des ministères polonais, non moins que ceux qui restent encore sous la gestion des autorités d'occupation. Ne peuvent non plus, sans l'assentiment du Conseil d'Etat, être établis de nouveaux impôts et contributions, ni être augmentées ceux qui existent déjà; ne peuvent être contractés de nouveaux emprunts ou obligations à la charge du trésor ou de l'Etat polonais.

Les traités avec les puissances étrangères n'acquièrent force de loi qu'après avoir été ratifiés par le Conseil d'Etat.

Au président du Conseil des ministres appartient entre autres : a) la représentation du gouvernement polonais dans les rapports intérieurs et extérieurs; b) la conduite des négociations et la conclusion de conventions avec les puissances étrangères; c) la conduite de pourparlers à l'effet d'instituer le Pouvoir suprême de l'Etat polonais.

Le Conseil des ministres se compose : du président, des ministres et des directeurs des divers départements. A la compétence du Cabinet appartient : a) l'examen et l'adoption des projets de lois, ou règlement à présenter à l'approbation du Conseil d'Etat ou de la Diète; b) la mise en vigueur des lois et dispositions votées par le Conseil d'Etat; c) le vote de projets et de propositions en ce qui concerne la préparation du mode et de l'époque de prise en possession des diverses branches de l'administration de l'Etat; d) la préparation de la défense des intérêts polonais au futur congrès de paix.

Pour le moment on crée : 1) un ministère de la justice, 2) un ministère de l'instruction publique, 3) un ministère des finances, 4) un ministère de l'intérieur et des cultes, 5) un ministère d'économie sociale; de plus — 6) un département militaire, 7) un département politique, 8) un département de l'approvisionnement, et 9) un département de la protection du travail.

**Sombres prévisions sur les récoltes en Galicie occidentale.**

M. Witos, député polonais au Reichsrat et chef du parti populaire en Galicie, envoie au « Piast », organe de ce parti et de la classe rurale, la correspondance suivante :

« Nous voici à la veille des moissons. Les gelées de mai et la sécheresse prolongée les ont hâties en une grande mesure. Mais plus elles s'approchent, plus grandissent les appréhensions, et même l'épouvante quant à leur résultat. Il faut bien se dire sans ambiguïtés qu'elles s'annoncent comme désastreuses tout simplement.

« C'est d'ailleurs tout naturel. Le printemps a été froid et tardif. Aussi le blé sorti de terre, voici que les gelées sont venues, et presque partout le seigle a péri, surtout dans les terres légères et sablonneuses. Là-dessous est venue la sécheresse. Il y a des semaines qu'elle dure, interrompue à peine par de petites ondées qui passent sans laisser de traces.

« Des districts entiers ne récolteront pas assez de seigle pour les semences. Ce sont surtout, comme je l'ai dit, les terrains sablonneux ou encore les terrains argileux qui resteront improductifs, et malheureusement c'est le plus grand nombre. Il en est de même, pis encore, pour le froment. Il n'y a presque pas d'avoine ni d'orge, et même s'il surviennent des pluies abondantes, elles ne changeront pas grand chose à cette triste situation. La terre brûlée, fendillée, a l'air d'avoir subi un incendie. On n'a pas récolté un tiers du foin que donne une année normale.

« Il ne sera pas possible de nourrir les gens ni le bétail. Les autorités ont commencé l'inventaire du blé sur pied, et spécialement du seigle et du froment. Un arpent (57 ares) de seigle et de froment cette année ne pourra que très exceptionnellement produire de 200 à 250 kilos; dans la plupart des cas on ne récoltera même pas ce qu'on a semé.

« Non seulement la Galicie ne sera pas à même de nourrir sa population avec ses produits, mais elle sera forcée de demander à l'Etat qu'on lui fournisse des vivres tirés d'ailleurs.

« Les moissons sont en outre en péril faute de bras pour les faire. Il n'y a pas de main-d'œuvre et il n'y en aura pas. La guerre a complètement dépeuplé la campagne de population masculine. Les autorités refusent de donner des congés aux agriculteurs et ne tiennent aucun compte de leurs réclamations. Les hommes mûrs qui parfois possèdent de grandes exploitations agricoles ont été pris à l'armée où le plus souvent ils remplissent des fonctions ridicules, pitoyables, tandis que leur terre reste inculte. »

### — A propos de la formule de serment pour les légionnaires.

Les délégués des formations légionnaires dans le Royaume de Pologne ont, lundi dernier, prêté serment à Varsovie, d'après une formule rédigée à la suite d'un compromis entre les autorités d'occupation et le Conseil d'Etat provisoire. A celui-ci n'appartenait pas, comme on le sait, les partis représentant l'énorme majorité du pays, et cela depuis la création du Conseil dont se sont en outre retirés dans ces derniers temps les membres de la gauche : socialistes et radicaux. Les groupes restés au Conseil d'Etat, représentants d'une infime minorité de l'opinion polonaise, ont consenti à un compromis avec les autorités d'occupation qui, de leur côté, ont jusqu'à un certain point mis un frein à leurs visées germanisatrices à l'égard des formations militaires polonaises, et ont admis que dans la formule du serment fut supprimé le nom de Guillaume II à titre de chef suprême des armées en temps de guerre. Voici le texte de cette formule :

« Je jure à Dieu tout-puissant de servir fidèlement et loyalement sur terre et sur mer et dans tout lieu ma Patrie, le Royaume de Pologne et mon futur roi, de conserver dans la guerre actuelle la fraternité d'armes avec les armées de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et des Etats alliés avec elles, d'obéir à mes supérieurs et à mes chefs, d'exécuter les ordres et les instructions donnés et de me comporter de telle sorte que je puisse vivre et mourir comme un brave et loyal soldat polonais. Que Dieu m'y vienne en aide. »

Encore une fois nous soulignons que cette formule de serment associant la cause polonaise aux destinées militaires « de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de leurs alliés » ne correspond aucunement à l'opinion de l'écrasante majorité de la nation polonaise. Rien ne le prouve mieux que le nombre des Légionnaires, réduit à quelques milliers, et l'insuccès des Empires centraux dans leur tentative d'enrôler de nouveaux contingents.

D'ailleurs, détail caractéristique, le Conseil d'Etat provisoire, dans l'appel adressé aux Légionnaires pour les engager à prêter serment, avait uniquement marqué que ce serment serait fait « à la Patrie, au Royaume de Pologne, au futur roi », en passant sous silence la « conservation de la fraternité d'armes avec les armées de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de leurs alliés ». Par ce seul fait, le Conseil d'Etat provisoire lui-même témoigne expressément que l'opinion polonaise ne saurait admettre l'idée d'une fraternité d'armes avec la coalition germanique.

## BULLETIN

### • A propos de la médaille commémorative remise à M. W. Sharp.

Le Comité polonais qui s'est chargé à l'occasion de l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des Alliés, de remettre à M. le président Wilson, par l'intermédiaire de M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, une médaille commémorative et une adresse de félicitation, nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'une liste d'adhésions est ouverte. Les personnes qui voudront posséder un double de la médaille en bronze peuvent la demander contre la somme de 20 francs chez M. Goldstein (64, rue de Vaugirard), conservateur adjoint du Musée de Cracovie. C'est là aussi qu'on reçoit les offrandes destinées à couvrir les frais d'impression d'un parchemin, etc...

### • Pour les Orphelins polonais en Russie.

Le peintre Jan Styka ayant été reçu en audience avec les députés des Alpes-Maritimes, MM. François Arago, baron Raiberti et Alexandre Durandy, au ministère des affaires étrangères, a transmis à M. Jules Cambon la somme de dix mille cent vingt francs et cent roubles, qu'il a recueillie à Nice pour les orphelins polonais victimes de la guerre, réfugiés en Russie pendant l'invasion allemande.

M. Cambon, en remerciant l'artiste de son gracieux et patriotique concours, l'a assuré que cette somme parviendrait sûrement à son but par les soins de l'ambassadeur de France à Pétrrogard, M. Noulens.

Nous félicitons notre éminent compatriote des résultats de son noble et patriotique effort.

### • Nouvelles artistiques.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil municipal de la Ville de Paris vient de retenir l'entièreté édition de luxe de la reproduction de « La Mort du Volontaire Polo-

nais », œuvre de l'artiste peintre bien connue, Mme KORAB-MERCÈRE. Nous félicitons notre éminente compatriote de cette haute distinction.

### — Les Alliés et la Pologne.

Comme on le sait, à la proclamation du gouvernement provisoire russe annonçant l'unification des territoires polonais, la France, l'Angleterre et l'Italie ont répondu par des déclarations adhérant au même programme. Quelque temps après M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier, s'est prononcé à la Chambre des Communes pour une Pologne unifiée, forte et indépendante, avec laquelle, il en a l'espoir, la Grande-Bretagne, après la guerre, sera attachée par les liens d'une étroite amitié. A la Sorbonne, M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'Etat du blocus, parlant au nom du gouvernement, a demandé pour la Pologne l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'accès à la mer. Enfin, au Parlement italien, M. Sonnino, ministre des affaires étrangères, a déclaré que l'unification de la Pologne indépendante est un des buts de guerre des Alliés.

## LA REVUE DU 14 JUILLET et la Légion Étrangère

Ce fut une journée inoubliable, enthousiaste et recueillie à la fois. Le peuple de Paris a couvert d'acclamations et de fleurs les rudes soldats de France aux visages bronzés et souriants. Au Cours de Vincennes, où devait se dérouler la cérémonie principale, une foule considérable avait pris position bien avant 6 heures. Le temps était gris et lourd. La pluie, par moments, semblait proche. A 7 h. 15 les premières délégations de troupes arrivèrent.

Les tribunes officielles se garnissent peu à peu. Les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et municipaux, les ambassadeurs neutres et alliés s'y installent. A 8 heures très précises les tambours battent « au champ » ; la *Marseillaise* lance ses accents entraînants.

Le Président de la République arrive en daimont attelée à six et conduite par des artilleurs, et avec lui le maréchal Joffre, les généraux Foch, chef d'Etat-Major général; Duparge, secrétaire général de l'Elysée; Pétain, généralissime des Armées de l'Est et du Nord-Est; M. Painlevé, ministre de la Guerre et l'amiral Lacaze, ministre de la Marine. Le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, les reçoit et présente les troupes. La revue commence. Le Président procède à l'émouvante cérémonie de la décoration des drapeaux et des remises des décorations. A ce moment de tous les coins de l'horizon accourent, rangées comme à la parade, les escadrilles d'avions de chasse et de bombardement.

Le Président de la République a tenu à accrocher lui-même les premières fourragères aux couleurs de la médaille militaire sur les drapeaux du 2<sup>e</sup> Régiment de Marche de la Légion Etrangère et du 152<sup>e</sup> d'Infanterie. Le 2<sup>e</sup> de Marche, ce régiment de braves, composé des engagés volontaires pour la durée de la guerre, a quatre citations à l'ordre de l'armée et une à l'ordre de toutes les armées. Il a reçu le baptême du feu à la première offensive d'Artois, le 9 mai 1915. Ce jour mémorable, il a pris les positions allemandes des « Ouvrages Blancs » avec les autres régiments de la 1<sup>re</sup> Division Marocaine. Il prit quatre lignes de tranchées successives et avança de 2 kil. 500. Le 16 juin de la même année, il monta à l'assaut de la côte 140 et s'arrêta sur la mi-pente sous le feu meurtrier de l'ennemi. Cette colline devait être prise près de deux ans plus tard, le 9 avril 1917, par les troupes britanniques du général Allenby. Après quelques mois de repos relatif dans les tranchées d'Alsace, nous retrouvons le 2<sup>e</sup> de Marche du 1<sup>er</sup> Etranger en Champagne. Avec le Régiment de Marche du 2<sup>e</sup> Etranger qui venait du secteur de Craonne, il prit part à l'offensive du 25 septembre 1915. La Ferme de Beauséjour et la Butte du Mesnil furent les témoins de leurs exploits héroïques du 25 au 28 septembre. Les deux régiments subirent des pertes douloureuses, et après la bataille les survivants des deux unités formèrent un seul Régiment de Marche de la Légion Etrangère.

A l'offensive de la Somme ce régiment enleva,

le 4 juillet, le village de Belloy-en-Santerre. Le 9, il attaque et enlève plusieurs lignes de tranchées à Biaches. Enfin à la dernière offensive française, le Régiment de Marche de la Légion prit part aux combats à l'est de Reims dans le secteur Moronvilliers-Auberive, le 17 avril. Là encore les braves légionnaires enlevèrent les positions ennemis et atteignirent les objectifs qui leur furent désignés. Ces hauts faits ont valu à ce régiment d'élite ses cinq citations à l'ordre. C'est le seul régiment qui en ait autant, le 152<sup>e</sup> de Ligne n'en a que quatre.

Nous pouvons être légitimement fiers de la haute distinction accordée au Régiment de Marche de la Légion étrangère. Deux mille Polonais s'engagèrent sous son drapeau au début de la guerre, et, à l'heure qu'il est, plusieurs centaines s'y trouvent encore. Donc une partie de sa gloire nous appartient.

\* \*

Lorsque le drapeau du 2<sup>e</sup> de Marche s'inclina devant le Président de la République, le chef du gouvernement prononça d'une voix légèrement émue :

« Au nom du Peuple français et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, drapeau, je te décore de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. »

Puis, après avoir attaché à la hampe la distinction méritée par les braves légionnaires, M. Poincaré embrassa le drapeau, qui était porté par un lieutenant à la taille cambrée, à l'allure souple et fière.

Le Président donna ensuite l'accolade au colonel Rollé, commandant le régiment, et accrocha la fourragère jaune-verte sur l'épaule gauche des officiers et des légionnaires. Ainsi la France officielle remercia les étrangers qui se battent sous ses drapeaux pour la liberté du monde. Les étrangers seront très fiers de ce suprême honneur qu'on leur fit. Ils prouveront encore dans les prochains combats qu'ils aiment la France comme leur propre patrie.

Le peuple de Paris, lui aussi, fit à la Légion, qui marchait en tête de l'immense défilé, une ovation enthousiaste. On acclama les légionnaires, on leur jeta des fleurs — ce fut l'hommage du peuple français aux étrangers qui surent se battre et mourir vaillamment.

Casimir SMOGORZEWSKI.

## REVUE DE LA PRESSE

« *Le Petit Provençal* » du 10 juillet, paraissant à Marseille, publie un propos de M. André Négis, intitulé : « *L'Armée Polonoise* ». Il y parle d'une lettre qu'il a reçue d'*Un Polonais*, dans laquelle notre compatriote se plaint amèrement de la lenteur que le gouvernement français met à former l'armée polonoise prévue par un décret paru au *Journal Officiel* du 5 juin, qui sera placée sous les ordres du haut commandement français et qui combattrà sous le drapeau polonois.

« Des milliers de Polonais résidant en France et dans les pays neutres, — écrit *Un Polonais* — parcourent chaque jour fébrilement les journaux dans l'espoir d'y lire une décision concernant l'armée polonoise et chaque jour amène la même déception. Qu'attend donc le gouvernement français pour former une armée dont au premier appel, des milliers de poitrines polonoises viendront combler les rangs ? »

Nous pouvons assurer M. Négis et notre impatient compatriote que dès le lendemain du décret on se mit à l'œuvre pour constituer l'armée polonoise. Mais cela ne se fait pas en un jour : la création de toutes pièces d'une armée autonome sera nécessairement longue. Puisque la constitution de cette armée est décidée en principe, et puisqu'elle est en train de se réaliser, de quelle déception parle notre compatriote ?

### Le Drapeau de la Pologne.

Nous lisons dans « *La Victoire* » du 14 Juillet 1917 : « Le drapeau de la Pologne, aux couleurs amaranthe et blanc, flotte aux fenêtres de notre journal.

Ce fier emblème mêle ses plis une fois de plus à ceux du drapeau français et du drapeau américain.

Héroïque étendard de la chevaleresque Pologne, il a paru sous Vienne avec Sobieski, quand Vienne était menacée par la conquête turque; il a paru sur les champs d'Amérique quand Kościuszko et Pulaski s'en furent rejoindre La Fayette et Rochambeau dans l'armée de Washington; il a paru à la barrière de Clichy lorsque l'Ecole Polytechnique, la garde Nationale et la légion polonoise tentaient un supreme effort à la demande de l'Empereur, pour dégager Paris et pour sauver la France.

Ce drapeau amaranthe à l'aigle blanc, nous voudrions le voir davantage flotter sur Paris; et la Colonie polonoise aurait été bien inspirée de le distribuer parmi les amis de

la Pologne, si fidèles et si nombreux, pour qui cet emblème eût été comme une récompense de leur inlassable confiance dans les destinées du peuple polonais.

« *Iberia* », la revue catalane de Barcelone, du 23 juin dernier, publie un article de M. Francisco Carbonell intitulé : « *El Ejército Polaco de Occidente* » (« L'Armée Polonoise de l'Occident »). L'auteur y examine d'abord les vicissitudes politiques de la Pologne depuis les partages, parle des légions polonoises sous Napoléon I<sup>r</sup> et examine ensuite la situation de la Pologne pendant la guerre actuelle. L'auteur se réjouit de la création de l'armée polonoise en France, « L'Allemagne, encerclée et à bout des forces, — écrit M. F. Carbonell — s'épuise en efforts stériles. Le jour est proche, où l'armée polonoise de l'Occident pourra entrer en vainqueurs dans la capitale de la République de Pologne. »

« *Giovine Europa* », la revue mensuelle de Milan dirigée par Mme Rosalia Gwyl Adami, du 9 juin dernier, publie sous le titre symbolique « *Per gli Irridenti* », deux pages vibrantes : une lettre que Sigismond Krasinski, le poète anonyme de Pologne, écrivit à son ami anglais, Reeve, le 18 novembre 1831, et un poème exquis du poète arménien Hrand Nazariant intitulé « *Salute a Te, cuore de la mia Razza !* » La lettre de Krasinski était célèbre en son temps et restera toujours un témoignage éclatant de la force virile de la race polonoise qui ne cessera de revendiquer son plein droit à la vie. Pour elle la formule « sans annexion ni contribution » est une cruelle ironie.

### — Le brigadier Piłsudski se retire du Conseil d'Etat provisoire.

A la séance du 2 juillet le Conseil d'Etat provisoire a pris note de la démission du brigadier Piłsudski, créateur connu de la Légion polonoise de Galicie. Voilà donc le sixième membre qui se retire du Conseil d'Etat, et cela à cause du conflit de plus en plus aigu entre les Polonais et les autorités allemandes d'occupation.

## La Légion Étrangère reçoit la fourragère jaune et verte

Par circulaire en date du 12 juin courant, le ministre de la guerre a décidé que les régiments ayant été l'objet de quatre citations à l'ordre de l'armée auraient droit à la fourragère aux couleurs de la médaille militaire (jaune et vert).

La première application de cette décision revient au Régiment de Marche de la Légion étrangère. Citée quatre fois à l'ordre, sous l'énergique commandement de son chef le lieutenant-colonel Cot, la Légion vient de remporter une cinquième citation avec le motif suivant :

*Merveilleux régiment qu'animent la haine de l'ennemi et l'esprit du sacrifice le plus élevé.*

Le 17 avril, sous les ordres du lieutenant-colonel Duriez, s'est lancé à l'attaque contre un ennemi averti et fortement retranché et lui a enlevé ses premières lignes. Arrêté par des mitrailleuses et malgré la disparition de son chef, mortellement touché, a continué l'opération par un combat incessant de jour et de nuit jusqu'à ce que le but assigné fut atteint. Combattant corps à corps pendant cinq jours et malgré de lourdes pertes et des difficultés considérables de ravitaillement, a enlevé à l'ennemi plus de deux kilomètres carrés de terrain, a forcé, par la vigueur de cette pression continue, les Allemands à évacuer un village fortement organisé, où s'étaient brisées toutes nos attaques depuis plus de deux ans.

Nous sommes très fiers que le Régiment de Marche de la Légion Etrangère est le premier régiment d'infanterie en France qui ait obtenu la nouvelle fourragère jaune et verte. On se souvient qu'il fut aussi un des premiers à recevoir la fourragère rouge-vert. Une part de gloire nous revient, car à l'heure actuelle plus de huit cents Polonais font partie de la Légion Etrangère.

Honneur à ces braves qui se battent si bravement et meurent si vaillamment pour la France berceau de la liberté !

## ZIEMIE POLSKIE

Ostatnie bitwy na Ziemiach polskich dały w rezultacie wojskom rosyjskim zajęcie Halicza oraz zgórą 35.000, wziętych do niewoli, żołnierzy austro-niemieckich. Rezultat ten wywarł przygnębiające wrażenie w monarchach centralnych, które, jeszcze dziesięć dni temu, rozbrzmiewały zapewnieniami, iż armia rosyjska jest całkowicie zdemoralizowana i niezdolna do przedsięwzięcia jakichkolwiek kroków zaczętnych.

Walka na Ziemiach polskich trwa dalej.

### — Rezygnacja i postulaty Rady miejskiej w Płocku.

Jak się dowiadujemy z dzienników, Rada miejska w Płocku, mieście gubernialnym w okupacji niemieckiej, zrezygnowała wśród nadzwyczajnych okoliczności. W końcu maja zebrała się ona na posiedzenie, na którym powzięła następującą uchwałę :

« W dniu 18 z. m., pierwszy burmistrz miasta Płocka, p. Wartze, bez wiedzy magistratu i Rady miejskiej, wydał kasię miejską polecenie przelania do kasy powiatowej dodatku do pensji dla pierwszego burmistrza i kilku urzędników miejskich, który to dodatek nie jest w budżecie przewidziany. A więc w czasie, kiedy finanse miejskie znajdują się w opłakanym stanie wskutek całego szwarcu przyczyn, jako to : złej zeszłorocznnej gospodarki pierwszego i drugiego burmistrza, nie liczącej się ze zdaniem członków magistratu i Rady miejskiej, nadużyć drugiego burmistrza, skazanego już zresztą przez sąd wojsenny na karę więzienia, wreszcie nadmiernych ciężarów wojsennych, nakładanych na miasto w tym czasie bez wiedzy magistratu i Rady miejskiej — wprowadzone zostają dodatki do pensji pierwszego burmistrza i kilku urzędników niemieckich, którzy i bez tego pobierali niepomiernie wysokie wynagrodzenia.

Wobec tego Rada miejska postanawia: Zanieść skargę na postępowanie władz miejskich do gen. gubernatora i Tymczasowej Rady Stanu; prosić generał-gubernatora o przyśpieszenie decyzji do wydania całkowitego zarządu miasta w ręce ludności miejscowej.

Wreszcie Rada miejska uchwala, zawiesić swoje czynności, jako tymczasem bezcelowe, dopóki nie będzie pewności, że żądania, wyłuszczone powyżej, zostaną przez odnośne władze uwzględnione.

### — Powrót do poddaństwa niemieckiego.

« D. Lodzer Zeitung » dowiaduje się ze źródła miarodajnego, że osoby, które nigdy należały do poddaństwa niemieckiego, lub są potomkami takich poddanych, mogą zwracać się do prezydium policji z podaniami o powrót do dawnego poddaństwa.

### — Aprowizacja Warszawy.

Komisja żywnościowa w Warszawie uznała za konieczne, aby magistrat poczynił niezwłocznie zakupy produktów spożywczych z wszelkich dostępnych źródeł, choćby po cenach nieco wyższych i tym sposobem załagodził, choć w najminimalniejszym zakresie, ogólną klęskę żywnościową, wobec której stoi Warszawa.

### — Ubrania dla zmarłych w Niemczech.

Urząd Rzeszy niemieckiej dla podziału odzieży ogłasza, co następuje : « Wydawanie poświadczzeń zakupu uprawniających do nabycia ubiorów, bielizny i obuwia dla zmarłych, jest wzbronione. Zwyczaj, który z czasów zamierzchłych przechował się do dnia dzisiejszego, nakazuje, aby zmarłych na ich ostatnią wędrówkę ubierano do trumny w najlepsze szaty. Zwyczaj, przestrzegany i w naszych dzielnictwach, powoduje, że znaczna ilość dobrych materiałów, a przedewszystkiem męskich, przepada dla ogółu. Ponieważ konieczność wymaga, aby z tkaninami obchodzono się jak najoszczędniej, zeriać należy z wiekową tradycją w interesie całej ludności, wobec którego ustąpić muszą wszelkie inne wzgłydy. Trzeba się bieźnie zastanowić nad tem, czyby zmarłych nie ubierać tylko w koszulę z masy papierowej, kłaść im pod głowę poduszkę i

przykrywać ich kołdrą z tego samego materiału. Pończochy i obuwie są dla zmarłych zbyteczne. Urząd Rzeszy przyznaje, że zarządzenie to nie jedną rodzinę dotknie bolesnie, zaznacza atoli, że dzisiaj chodzi o ważniejsze obowiązki, które, wobec powagi chwili, winien każdy bez szemrania spełnić. »

### — Cudowna tabliczka.

Plagi protekcjonizmu odczuwają w Warszawie przedewszystkiem ludzie wybitni, zajmujący wysokie stanowiska, możni, a wogóle wszyscy, posiadający znaczenie i stosunki. Trudno bo oprzeć się prośbom przyjaciół, błaganiom pięknych pań, często łzom...

Ale i przeciwko osobom protegującym jest rada.

Na biurku w gabinecie księcia prezydenta m. Warszawy stoi, na widocznem miejscu, tabliczka, z wyraźnym, rzucającym się w oczy napisem :

« Kto protekcję chce zwalczać, nie może sam jej stosować. »

### Skutek tabliczki cudowny.

Wielu interesantom napis przeczytany zamyka usta, a raczej nie pozwala już ich otworzyć w sprawie, która ich sprowadziła.

Przykład prezydenta Warszawy godny jest naśladowania także — gdzieindziej...

## KAMPANIA PRZECIW USAMODZIELNIENIU SIŁ ZBROJNYCH POLSKICH

« *Dziennik Polski* », wychodzący w Piotrkowie, ogłasza artykuł p. Stanisława Grabskiego w sprawie kampanii odłam kolonii polskiej w Rosji, kampanii, usiłującej przeszkodzić formowaniu wojska polskiego. Ciekawy a przedmiotowy ten artykuł ma znaczenie zasadnicze, podajemy go dlatego w całości :

« Natychmiast po ogłoszeniu przez Rosję niepodległości całej zjednoczonej Polski — ogólni żołnierzy polskich żywiołowym odruchem począł się domagać wydzielenia ich z szeregów rosyjskich w odrębną armię polską. Żądania tego nikt żołnierzom polskim nie podpowiedział. Podryktowało je im ich serce polskie i zdrowy instynkt narodowy. Bo gdy Rosja uznała Polskę za naród niepodległy — to miejsce Polaka jest od tej chwili nie w rosyjskich, ale w polskich szeregach. I tysiące żołnierzy Polaków zgłaszały się codziennie do dywizji polskiej, by walczyć pod polskimi, a nie rosyjskimi sztandarami, walczyć za niepodległość i zjednoczenie Polski w myśl przysięgi na wierność Polsce złożonej, a nie w obronie jedynie państwa rosyjskiego. Manifest rewolucyjnej Rosji, ogłaszający zrzeczenie się Rosji na rzecz niepodległej Polski, zabranych przez stłociony carat ziem Polski, zaspalił dążenia polskie w tej wojnie ze sprawą Rosji i koalicji. Rosja przestała bowiem być już ciemniczylem i zaborcą Polski. Jedynymi wrogami narodu naszego są dziś Niemcy i Austria. Ale żołnierz polski chce walczyć z Niemcami jako wolny sojusznik rewolucyjnej Rosji, a nie jako niewolnik. A tylko w szeregach polskiej armii Polak jest naprawdę wolnym bojownikiem sprawy polskiej i sprawy powszechnego wyzwolenia narodów z pod przemocy zaborczych monarchii. Póki pozostaje on w szeregach rosyjskich, jest on ciągle wziętym przemocą zaboru rosyjskiego i przymusem do armii rosyjskiej wcielonym polskim poddanym Rosji.

« To tak naturalne, tak jasne dążenie żołnierzy polskich do zjednoczenia się pod własnymi polskimi sztandarami było też zrozumiane i uznane przez rząd wyzwolonej z pęt samowładztwa Rosji. Ówczesny minister wojny, Guczkowski, sam się zajął opracowaniem organizacji polskich korpusów i armii. Ale żądanie żołnierzy polskich, by w polskich szeregach walczyć mogli — nie znalazło uznania u pewnych grup emigracji naszej w Moskwie i Piotrkowie. Dolożyły one wszelkich starań, by wstrzymać formowanie korpusów polskich. Istniejącą już polską dywizję wystano na front...

Skąd ta zaciękość owych grup polskich przeciwko armii polskiej?

« Jakież są ich argumenty przeciwko armii polskiej?

« W prasie i na zgromadzeniach argumentów tych przytoczono dużo. Ale ani jeden z nich nie jest naprawdę poważnym. Wszystkie one dziwnie

są małostkowe; słuchając ich, samo przez siebie, nasuwa się pytanie : » powiedzieć panowie, o co wam naprawdę chodzi, bo to, co mówicie — to tylko dialektyka, za którą ukrywa się jakaś inna myśl, rzeczywistym motywem waszego działania będąca ». »

« I naprawdę nie sposób uwierzyć, by ktokolwiek serio mógł się obawiać, iż, jak to nasamprób z patosem głoszono, formowanie odrębnych korpusów polskich z Polaków, służących w armii rosyjskiej, wywoła, czy wzmacni bratobójczą walkę.

Bratobójcza walka jest nieunikniona dziś, gdy Polacy, rozrzucone są po kompaniach rosyjskich i niemieckich i strzelają wzajem do siebie, nie wiedząc ze do braci strzelają. Jedynym zaś sposobem usunięcia bratobójczej walki byłoby nie co innego właśnie, jeno wydzielenie wszystkich Polaków zarówno z armii austriackiej i niemieckiej, jak z rosyjskiej, w odrębne polskie korpusy. Bo niema tej siły, aby przynusiła bić się wtedy Polaków z Polakami — gdy wzajem wiedzieć o sobie będą. Niemcy i Austria nie zrobią wszakże tego w żadnym razie — bo doskonale rozumieją, że po ogłoszeniu przez Rosję niepodległości Polski, jeden jest tylko cel dążen polskich : przymuszenie państw centralnych, by również swe zabory Polsce zwróciły, i że niema Polaka, któryby chciał bić się nadal dobrowolnie po stronie Niemiec, — gdyż, walcząc po ich stronie, walczyłby za pozostawienie Śląska i Wielkopolski i ujścia Wisły w niewoli krzyżackiej. Dziś, gdy nawet tak lojalne zawsze wobec Austrii, Wiedeńskie Koło polskie przeszło do stanowczej opozycji i głośno się domaga niepodległości całej Polski z dostępem do morza — korpusów polskich na froncie antyniemieckim mogą się obawiać tylko Niemcy i Austria. Bo gdy te korpusy staną w okopach ze sztandarem niepodległości całej Polski — nie podniesie się przeciwko nim ręka ani jednego polskiego żołnierza z niemieckich czy austriackich szeregów.

Lecz straszy się społeczeństwo i żołnierzy, że, w razie odwrotu armii rosyjskiej, oddziały polskie będą rzucone na najbardziej niebezpieczne miejsca i zostaną za obca sprawę zdzieliątkowane, że rząd tymczasowy zechce, by móc, użyć wojsk polskich, jako karniejszych, do walki z anarchią w kraju, a wreszcie, że zorganizowania tutaj armii polskiej domaga się narodowa demokracja dla swych partyjnych celów... »

W szczerość tych argumentów trudno uwierzyć. Jakże-to, więc gdy żołnierz polski znajdzie się pod dowództwem polskich oficerów i generałów, to mu wtedy grozi więcej bezcelowe zmarowanie, niż gdy jest pod dowództwem oficerów rosyjskich? Pułki polskie, podczas odwrotu Napoleona z Moskwy, szły zawsze w arjergardzie. A jednak wróciły w najlepszym porządku ze wszystkimi sztandarami i całą artylerią, gdy pułki francuskie przeważiły się do cna rozpręgły. Bo oficerowie polscy mieli pełne poczucie odpowiedzialności za honor i za całość wojska polskiego. I dziś legioni galicyjscy nieraz osiąniały odwrot armii austriackiej. A jednak nie zostały wyniszczone. Bo żołnierz dzielny, karny, z najgorszych sytuacji potrafi się wyczołać należycie. Ale giną tysiące w ciągu godziny, gdy się dyscyplina rozluźni. Żołnierz polski, póki jest rozproszony w szeregach rosyjskich, jest naprawdę na zmarnowanie narażony. Zabezpieczyć go przed zmarnowaniem może tylko zjednoczenie Polaków w polskie korpusy pod polskimi sztandarami i pod komendą polskich naczelników I, zjednoczony w polską armię, żołnierz polski nie da się użyć przez rząd tymczasowy do służby policyjnej. Nie ma się co o to obawiać. Więcej jest poczucia naprawdę niepodległościowego w tych rzeszach żołnierzy polskich, którzy żywiołowo chcą pod polskimi sztandarami walczyć, niż u tych « niepodległościowców », którzy, by nie dopuścić do sformowania armii polskiej, podpowiadają « Sowieciowi żołnierzom i raboczym deputatom » uchwały przeciwko narodowym formacjom wojskowym, a członkom rządu tymczasowego dają poufne wskazania, by wstrzymali rozszerzenie dywizji w korpusie, gdyż zwolennicy armii — to « przyjaciele starego ustroju »...

« W Polsce będzie tyle roboty, że każdy, kto pracować potrafi, znajdzie i odpowiednie pole pracy i należyte dla siebie stanowisko. Rządy jednej jakiejś partii czy jednego obozu w niepodległej Polsce będą wręcz niemożliwe. Bo żaden oboz nie znajdzie dość w sobie sił, by kraj z ruiny odbudować, by dźwignąć cały olbrzymi gmach nowopowstającej państwownej organizacji narodu. Tylko zgodnym zespołem wszystkich stronników, od konserwatystów do skrajnych socjalistów, da się zorganizować państwo pol-

skie. Kiedyś, później — wysuną się na front życia publicznego Polski antagonizmy społeczne, klasowe, partyjne. Ale w pierwszych dziesięcioleciach największą troską każdego rządu polskiego, bez względu na to, kto go sformuje, będzie pociągnięcie do państwowo-twórczej pracy wszystkich stronnictw, partii, obozów.

« Kto tego nie rozumie, kto dziś już niepokoi się o to, jaka partia ujmie w swe ręce rządy w Polsce niepodległej — ten doprawdy zbyt mała miara mierzy korzyści czy straty, jakieby armia polska narodowi dała.

« I czemuż to wreszcie armia polska miałaby służyć wyłącznie narodowej demokracji? Niech p. Lednicki i jego przyjaciele przestaną stawiać jej przeszkody, niech ja szczerą poprą, a z pewnością zapewnią sobie szczerą wdzięczność powstających samodzielnych sił zbrojnych polskich.

« Gdy wszakże zawiodyły przeciwników armii polskiej wszystkie ich argumenty rozumowe — skomponowali oni legende, że przeciwko wydzieleniu polskich żołnierzy z wojsk rosyjskich w samodzielne formacje polskie, wypowiedział się rząd narodowy w kraju. Rada Stanu.

« Jednym zamachem zamianowali oni Radę Stanu rządem narodowym, choć Rada Stanu sama się nigdy za rząd nie uznawała ani nie podawała. Wręcz przeciwnie: wystosowała ona pare tygodni temu stanowczy protest do państw centralnych przeciwko jaskrawemu przez władze okupacyjne niemieckie lekceważeniu jej głosu i zawiesiła swą działalność, by zademonstrować przed całym światem, że nie bierze nadal odpowiedzialności za to, co się w kraju dzieje. Rada Stanu sama oświadcza, że Niemcy nie dają jej żadnej rzeczywistej władzy, że nie może ona przeszodzić aresztowaniu i wywożeniu do Niemiec najlepszych obywateł kraju, ani zwolnić Sejmu, którego kraj się domaga naprzono od 7 miesięcy. Rada Stanu sama mówi, że jest bezsilna i zawiesza swoją działalność, Koło Sejmowe w Galicji na zjazd swój w Krakowie zaprasza, w równej liczbie, jako przedstawicieli Królestwa, delegatów Koła Miedzypartyjnego i Rady Stanu i Rada Stanu się temu nie sprzeciwia, bo sama ona się uważa za przedstawicielstwo jednego tylko obozu w kraju, a nie za rząd narodowy, Polska partia Socjalistyczna i partia narodowa odwołują swych przedstawicieli z Rady Stanu.

« Rada Narodowa w Królestwie, z której polecenia Beseler zamianował był Rade Stanu, postanawia, że tylko wybrany przez Sejm kierowniczy organ, a nie zależne od okupacyjnych władz niemieckich i przez nie mianowane ciało doradze, jakim jest Rada Stanu — może zadowolić powszechnie żądanie społeczeństwa — jednym słowem cały kraj, nietylko Królestwo, ale i Galicja staje w tej chwili do ostrej z Niemcami walki, coraz gwałtowniej domaga się zwolnienia Sejmu i ustanowienia przez Sejm prawowitego Rządu polskiego z woli narodu a nie z mianowania władz niemieckich pochodzącego, i sama Rada Stanu, słuszność tego żądania, uzając, zamienia swą działalność — a tylko jeden tu, na emigracji, obóz z « Dziennikiem Petrogradzkim » na czele uporczywie powtarza: « Niemcy już dali Polsce niepodległość, dali już nam rząd narodowy i obowiązkiem wszystkich jest słuchać ślepo Rady Stanu — bo to rząd narodowy »...

« Pocóż to przekręcanie faktów? Cel jest jasny.

« Bo można bezkarnie nadużywać autorytetu Rady Stanu przeciwko żądaniu armii polskiej, wiedząc dobrze, że Rada Stanu w tych warunkach, w jakich się znajduje, nie może ani słowem zaprotestować, że, bez względu na swoje prawdziwe uczucia, nie może jawnie dać choćby do zrozumienia, że życzyłaby sobie widzieć sformowaną silną przeciwko Niemcom armię polską. Nie może ona tego uczynić bez narażenia siebie i kraju na najcięższe konsekwencje. Nadużywając tej tak ciężką pozycję, ogłasza pp. Babiański, Skapski, Siwik... w « Dzienniku Petrogradzkim », że Rada Stanu jest przeciwna formowaniu tu zbrojnych sił polskich. Rachują oni na to, że Rada Stanu nie może temu zaprzeczyć. Ale czemuż to nie dopuścili oni, na konferencję z delegatami Rady Stanu w Sztokholmie, przedstawiciela Komitetu Narodowego, p. Kozickiego?

Czy nie dlatego, by nie było świadka, który by mógł stwierdzić, że Rada Stanu żadnej w tej sprawie nie miała uchwały, że delegaci jej w Sztokholmie nie mieli żadnych w tym względzie od Rady Stanu wskazówek, bo w kraju nie wiedziano nawet, że tu może armia polska się utworzyć, że delegaci ci sami się wahali i różnili

między sobą w zdaniu i że dopiero pp. Babiański i Skapski przekonywali ich o szkodliwości armii polskiej po tej stronie?

Pp. Babiański, Skapski i Siwik podają jako « uchwałę » Rady Stanu własne swoje poglądy, które wzmawiali w dwóch delegatów Rady Stanu w Sztokholmie, którzy przyjechali bez żadnej w tym względzie dyrektywy z kraju i z których jeden był odwołany przez swą partię.

« Nie dość tego « Dziennik Petrogradzki » straszny zebranych na zjazd delegatów wojskowych, by nie sprawdzili uchwałę za armią zemsty niemieckiej na kraju. Ale jednocześnie « Dziennik Petrogradzki » trzeci dzień z rzędu skrzętnie przemilcza uchwałę Koła Sejmowego t. j. zjazdu wszystkich posłów sejmowych i parlamentarnych w Krakowie, domagającą się niepodległości Polski, całej Polski z dostępem do morza.

« Długo Koło Polskie w Wiedniu rachowało na Austrcję, że dopomoże nam do odzyskania niepodległości, długo z Austrcją dyplomatyzowało. Ale gdy się przekonało nareszcie dowodnie, że nieczego już od Austrji i Niemiec spodziewać się nie możemy, że ani Austrja, ani Niemcy nie oddadzą dobrowolnie Polsce swych zaborów — nie zawała się tak lojalne, tak ostrożne zawsze Koło Polskie wiedeńske rzuciło w twarz zaborcom austriackim i niemieckim śmiały, męskie, bojowe wyzwanie « oddajcie Polsce, coście Polsce zabrali! »

« I nie zawała się przedstawicie Królestwa na zjeździe krakowskim powiedzieć Kołu Sejmowemu: « Nie liczcie się z aktrem 5 listopada, tylko z całością sprawy polskiej. » A tylko « Dziennik Petrogradzki » ciągle o to jedno się boi, by nie narazić na szwank dzieła 5 listopada... Kraj cały poszedł już nieskończonie dalej. Kraj cały domaga się niepodległości całej Polski, a nie jednego tylko Królestwa, Galicia nie chce już słyszeć o « rozszerzonej autonomii » — chce zjednoczenia całej Polski, Rada Narodowa w Warszawie niecierpliwie żąda zwolnienia Sejmu, nie chce dłużej doradczej tylko Rady Stanu, domaga się wybranego przez Sejm rządu prawdziwego — cały naród we wszystkich trzech zaborach zrywa się do śmiały walki z Niemcami o ujście Wisły — jeno « Dziennik Petrogradzki » boi się tworzenia armii polskiej, by nie rozgrywać Niemców i nie utrudnić roli Radzie Stanu. Jest to doprawdy zbyt daleko posunięta ostrożność,

« Tworzy się samodzielna armia polska z ochoników polskich w Ameryce. Ogłosił już tworzenie jej oficjalnie rząd amerykański. Tworzy się armia polska we Francji. Wyda już co do tego rząd francuski urzędowy dekret. Tylko tu ma nadal pozostać pół miliona Polaków żołnierzom rosyjskim, tylko tu zabrania się Polakom walczyć pod własnymi polskimi sztandarami, być żołnierzami polskimi... Czem to zaświadczenie, te zaciekleść wy tłumaczyć? »

Wojna zbliża się ku końcowi. Nie wolno nam dopuścić, by na kongresie pokojowym radzono o Polsce bez Polaków. Musimy wszystko uczynić, największe ponieść ofiary, żeby na kongresie była polska reprezentacja. Niemcy będą się temu sprzeciwiać, bo wiedzą, że każda reprezentacja polska, bez względu kto ją wyśle, przedwyszystkiem dopomni się o Śląsk, Poznań i ujście Wisły dla Polski! Zeby naród nasz miał przedstawicieli swych na kongresie pokojowym, musi przed końcem wojny samodzielna siła zbrojna polska stanąć. Z siłą zjednoczonych pół miliona bagietów polskich wszyscy liczyć się będą. Gdy stanie półmilionowa armia polska — nikt nie ośmieni się wzbronić narodowi naszemu dostępu na kongres pokojowy. Z silnemi się tylko liczą na tym świecie. Ale gdy do końca wojny pół miliona żołnierzy polskich będzie rozproszonych po rosyjskich pułkach, — to na kongresie będą mówić o nas Rosja, Francja, Anglia, Niemcy, Austria, będą się o naszą ziemię targować i układać. A Polska nie będzie się mogła sama o swą sprawę upominać.

Bo w sprawach, międzynarodowych ten tylko ma głos samodzielny, kto ma siłę zbrojną na poparcie swych żądań.

W ręku obecnego zjazdu wojskowych Polaków leży wytworzenie samodzielnej zbrojnej siły polskiej i zapewnienie przez nią, że obietnice niepodległości nie zostaną na papierze, że się w czyn zmienia. Ostatnia dziś chwila przejść od słów do czynów.

Stanisław GRABSKI.

## POLSKA ARMJA W STANACH

### ZJEDNOCZONYCH

Pomnij jak dziś, gdy z moimi towarzyszami młodzieńczego wieku roli o ogólnem Polski powstaniu, zawsześmy wstawiali 40 tysięcy Polaków z Ameryki do szeregów walczących za niepodległą, wolną Polskę.

Dziś marzenia te stały się o tyle rzeczywistością, że się głośno o tej armii mówi, że się na serio mobilizację duchanarodowego na Wschodzie przeprowadza... a ponieważ jest to chwila ważna, bo ostateczna, w której niewolno nikomu koloryzować i to uważa za pewnik, aby sam pragnął, piszę nagie fakty o tem naszym w Ameryce zbrojeniu się.

Bądźcie pewni, Szanowni Czytelnicy z nad Sekwany, że gdyby armia była organizowana w pierwszych miesiącach wybuchu wojny to nie 40, ale 200 tysięcy Polaków popłynęły za morze i tam, jak huragan, za ojczyznę walczyły, ale dziś, niestety, zmieniły się stosunki, bo miejsce zapału zajęto nieszczęsne politykowanie i kazuiście przewidywanie wszelkich możliwych niemożliwości. Wiercie mi, Rodacy, gdyby prezydent Wilson nie był wspomniał w dniu 22 stycznia b. r. o potrzebie zjednoczenia i wysiłobodzenia Polski, sytuacja byłaby wprost rozpaczliwa, a szeregi nasze gotowe do boju mikroskopijnie małe. Wilson tylko, ten wielki zacny, a nadewszystko kolosalnie mądry Wilson, rozniecił zapaly, filoniemiecka hydra do rachowania się ze słowami zmusiła, a naszą młodą natchnąć wiara i nadzieję. Że prezydent Stanów Zjednoczonych tak się wyraził, że imienia Polski niezawała się wymienić coram publico, to zasługa naszego Wydziału Narodowego, a właściwie mistrza Paderewskiego, który jest mostem między naszemi pragnieniami, a poglądem yankeesów na całokształt polityki polskiej.

Co się tyczy samego faktu zbrojenia się naszej młodzieży i siły zbrojnej, to sprawa ta przedstawia się następująco.

Na Zjeździe Sokolim, odbytym dnia 1 i 2-go kwietnia b. r. w Pittsburghu, przemawiał mistrz Paderewski i w mowie swojej wspomniał o kreowaniu w Stanach Zjednoczonych Legjonu Kościuszki w liczbie 100.000, przypuszczając, że znajdzie się co najmniej 21/2 procent Polaków w Ameryce gotowych zaciągnąć się pod Gwiazdową Flagę i pod godłem Kościuszki walczyć za Amerykę, a ginąć za Polskę. Gdy ten projekt przesłano do Washingtonu, nie było jeszcze po stanowionem przymusowe powołanie Amerykanów pod broń i nie było republikańskiej Rosji.

W początkach sprawy była w pełni nadzieję zawieleniu, a to dzięki temu, że pewna część polityków tutejszych forsuowała wysyłkę legionu do Francji pod wodzą popularnego, a Wam znaneego, Roosevelta. Kombinacja była prosta, bo gdyby rząd zezwolił na wysyłkę legionu Roosevelta, tem samem nie mógłby odmówić ochotniczej kreacji Legjonu Kościuszki.

Sprawa armii naszej wobec tego zaczęła nabierać aktualności, a to tem bardziej, że Rosja, słowo w słowo, poparła przekonania i poglądy, Wilsona co do Polski. Wilson atoli milczał... Przyjeżdża dyplomatyczna delegacja z Francji i Anglii... i znowu w Ameryce nowe poglądy nowe snucia planów. Wszystko politykowało, wszystko marzyło i plany walki układano, a Wilson milczał... W kilkanaście dni później, wychodzi na jaw niezłomne postanowienie przymusowego poboru w Stanach Zjednoczonych, które ostatecznie, po długich, tasiemcowych obradach w Kongresie, staje się prawem.

Z ogłoszeniem przymusowego poboru straciłyśmy nadzieję w możliwość uzyskania pozwolenia na kreację Legjonu Kościuszki, wobec czego młodzież nasza, szukając upustu dla swoich gorących pragnień walki ze wspólnym Polski i Ameryki wrogiem, zaczęła masowo pchać się do wojska tutejszego. Doszło do tego, że urzędnicy poborowi, przedkładając raporty rejestracyjne ministerium wojny, prosili o wglądnienie w zgłoszenia Polaków, którzy odmawiali odpowiedzi na pytanie « Czy masz jakieś przeszkoły i czy chcesz być od czynnej służby uwolniony ». Sprawdzono, że Polacy z czerwonym i pięciorgiem dzieci nawet nie chcieli żądać tak zwanej « exemption ». W Washingtonie z tego powodu zaczęto porównywać ochotę Polaków z ochotą innych narodowości i przekonano się, że bijemy wszelkie rekordy gotowości walczania z Niemcem. Ministerium Wojny wydaje specjalne użycie Polakom i od tej chwili nastąpiły prawdziwie dobre dla naszej sprawy czasy, bo Wilson, człowiek, jak wspomniałem, kolosalnie intelligentny i konsekwentny, zrozumiał, że ochota ta ma nietylko za źródło wdzięczność dla Stanów, ale i pragnienie wywalczania wolności ojczyźnie za morzem. Polski chłopek połączył w swej prostej kalkulacji Gwiazdową flagę z Białym Orłem, a « Mądry Człowiek » zrozumiał go, ocenił i poglądy swoje co do Polski w stał przekut. Dzisiaj już nam nie nowina, że co dzień jakieś ministerium, czy to wojny, czy marynarki, czy skarbu (to ostatnie w sprawie pożyczki państowej « Liberty ») wyraża Polakom uznanie. Nasz Wydział Narodowy, który od obalenia caratu w jasnym i upragnionym przez sie stanął świetle, założył w Washingtonie « Polskie Biuro Korespondencyjne » i kierownictwo jego oddał jednemu z najdzielniejszych dziennikarzy amerykańskich, panu James White. Biuro to robi znakomitą rołę (pisząc naszym polsko-amerykańskim stylem), toteż zacieśnia się polska myśl, a z nią wydobywa się ze skorupy i rzucanego podle przez niemcofilów błota, czysty, przewspółniały zapal.

Sokolstwo tworzy Szkołę Podchorążych w Cambridge Springs, Pa, z której, po wstępnych naukach, jadą ochotnicy do Kanady i tam przebywają, pod okiem angielskich oficerów, szkoła wojenna Naturalnie, że do szkoły tej dopuszczają tylko tych, którzy są poza wiekiem poborowym, określony ustawą o powszechniej służbie w Stanach Zjednoczonych to jest niżej 21 lat i wyżej 30. Do czerwca zgłosiło się 150 ochotników polskich, a w czerwcu ogłosili Sokolstwo wezwanie dla dalszych 200 Sokołów i nie-sokołów. Dziś jeszcze nie wiem jaki obrót wzięła ta sprawa, ale wiem, że wielu bardzo w dniu 24-go czerwca wyjeździ do Cambridge Springs.

Ta gotowość sokola sprawiła, że sprawa specjalnie polskiej ekspedycji na front walki jest niemalże pewna i, że, mimo służby przymusowej, możemy się prawie na pewno spodziewać czysto-polskiej Armii.

Cyfra tej armii zależna jest od Wilsona. Jeżeli prezydent, krocąc dotychczasową wypróbowaną drogą konsekwencji, ogłosi, że Polacy nieobywatele mogą się rekrutować wprost do wojska polskiego, jako sojuszniczego, natenczas liczba wzrośnie kolosalnie, bo naród nasz jest zamagnetyzowany Białym Domem i wszystko jest gotów dla Wilsona uczynić. Za podobnym oświadczeniem Wilsona przemawiają następujące fakty:

- 1) ogłoszenie, że nieobywatele tego kraju a pochodzący z krajów ze Stanami sprzymierzonymi, mogą się zgłaszać do swoich armii;
- 2) polecenie przed dniem ogólnego poboru (5 tym czerwca), że Polacy z zaboru niemieckiego i austriackiego mogą się zapisywać jako Polacy;
- 3) polecenie sprostowania list rekrutacyj-

nych we wszystkich tych wypadkach, w których urzędnicy регистrujący, zapisywali Polaków z pod powyższych zaborów jako Niemców, względnie Austrjaku (lub też i Rosjan);

4) kreowanie polskiej armii we Francji i nadanie jej charakteru współwalczących sprzymierzeńców;

5) zaangażowanie się finansowe Ameryki w Rosji i wysłanie pana Elihu Roota, człowieka wielkiej mocy i polityka zimnego a głębokiego, do Rosji.

Na zakończenie, muszę was poinformować, że nasz Kochany obóz filoniemiecki, palnąłwszy głupstwo z przesyłką pieniężną za pośrednictwem niedoszłego, ambasadora austriackiego, hr. Tarnowskiego i złamawszy w ten sposób świętą prawa tego kraju... spadł poniżej zera i, choć po angielsku w swych pismach stara się denuncjować kierowników naszej partii, choć szczerzy zęby, jak gryząca szkapa do ludzkiego ramienia, mimo to niema głosu, niema znaczenia, leży w blotku, z którego go nawet Imię pan Studnicki z Makowieckim i Beselerem razem wyratować nie zdąają. Przykro to walka, ale cóż robić, skoro dla nich najszlachetniejsi nasi przodownicy, nie wyłączając śp. Henryka Sienkiewicza, są niczem. Nemezis czystej sprawy zwyciężył musiała. Szkoda tylko, że swoja polityką i rozbiem szeregow zniszczyli prawie kompletnie pracę dla nieszczęśliwych głodnych naszych. Ludu zato winić nie można, bo on z natury swojej jest podejrzliwy i, skoro nie widzi od niemcofilów żadnego sprawozdania z wydatków nalegających itp., sądzi że wszyscy « jednej smaki ».

Wasz

BOLESŁAW.

Cleveland, Ohio, w czerwcu 1917.

## S. P. ROMAN ILNICKI

Formujące się w tej chwili szeregi Armii Polskiej we Francji dotkliwie poniosły szczerbę, zastęp oficerów Polaków w armii francuskiej nie mniejsza dosięgnęła strata. Poległ kapitan dziesiątego pułku żuawów, Roman Ilnicki, oficer wielkich zdolności, Polak gorący, poległ w chwili, gdy nakoniec mógł stanąć pod ukochanym ojczystym sztandarem, gdy otwierała się przed nim śiona przyszłość.

Ś. p. Roman Ilnicki był uczniem szkoły marynarzy austriackiej w Fiume, po ukończeniu której, nie mogąc, dla względów rodzinnych, odbyć obowiązkowej podróży naokoło świata, przeszedł do armii lądowej. W kilka miesięcy, zdawny chłubnie egzaminu w szkole w Weissenkirchen, został podporucznikiem siódmego pułku ułanów. Lecz krótki był pobyt ś. p. Ilnickiego w armii austriackiej. Gorący temperament jego nie mógł znieść długiego atmosfery habsburgskiej ani uważać za kres swych dążeń czarnożółtego sztandaru. Ilnicki opuścił Austrcję, przeniósł się do Francji. Tu, w roku 1904, ukończył znów szkołę w Saint-Maixent, z numerem drugim na 280 podchorążych, i wyruszył do Tonkinu. Wziął udział w licznych walkach z miejscowymi plemionami i Chińczykami, za które, po szeregu odznaczeń, w roku 1910, otrzymał krzyż Legii Honorowej. Stąd wyruszył do Maroka i tam dostał trzeci galon, rangę kapitana, jako komendant mitralizjer w Tazie.

Gdy wojna obecna wybuchła, ś. p. Roman Ilnicki, jeden z pierwszych podał się na front do Francji. Zatrzymany dla względów dobra służby na miejscu, odznaczył się po raz niewiadomo który w starciu dnia 11 marca 1915 roku z plemionami arabskimi i otrzymał gwiazdę oficerską orderu Duissam-Alauite. Następnie ś. p. Ilnicki przeszedł do Fezu, i tu objął dowództwo etapów i to w intencji, iż, z natury rzeczy, stanowisko to prowadziło na upragniony front francuski. W lipcu roku 1916, Ilnicki wyruszył nakoniec do Francji, pożegnany wyrazami uznania w rozkazie dziennym generała Lyautey. I tu, w ciągu ośmiu miesięcy, walczył dziennie nad Sommą. Aż, w dniu 20 kwietnia r. b., w chwili gdy badał teren pod ogniem armatnim Niemców,

rażony pociskiem, poległ śmiercią męchną i wiernych synów Polski. Towarzyszący mu komendant francuski zmarł nazajutrz z odniesionych ran.

Krótką była nasza ze ś. p. kapitanem Ilnickim znajomość, lecz bliska i serdeczna. Na dni kilka przed Jego zgonem chwalebny, otrzymaliśmy byli Odeń pismo, dzieląc z nami radość nadziei oglądania w bliskiej przyszłości Armii Polskiej... W chwili, gdy ta Armia nareszcie ciałem się stała, Ilnickiego już nie było, już zabrakło w szeregu pionierów, w szeregu tych, którzy powołani byli do jej formowania.

Wyrazami najgębszego i serdecznego żalu żegnamy prawego żołnierza polskiego.

Cześć godnej Matce Kapitana Ilnickiego zaszyłam, wyrażając gorącego współczucia.

Niech imię, niech pamięć czysta, która pozostawia po sobie nam wszystkim, będzie jej otuchą w ciężkim, strasznym sierocieństwie.

## Z MISJĄ WOJSKOWEJ FRANCUSKO-POLSKIEJ

W Misji Wojskowej Francusko-Polskiej zgromadzili się już w tej chwili następujący pp: oficerowie i podoficerowie Polacy:

Adam Mokiejewski, podpułkownik.

Wojciech Rybiński, komendant.

Władysław Jagniątkowski i Józef Kozłowski, kapitanowie.

Dr. Franciszek Stępiński, lekarz-major.

Leon Goluchowski, porucznik.

Mieczysław Rodzyński, Paweł Kleczkowski i Stanisław Poniatowski-Andrzejewski, podporucznicy.

Mieczysław Orłowski, oficer-urzędnik.

Józef Hegner, adjutant.

Jan Chodźko, aspirant.

Jan Rozen, wachmistrz.

Włodzimierz Szaniawski, brygadier.

W ostatniej chwili dowiadujemy się, iż, znany powszechnie w Kolonji polskiej, ksiądz Jan Więckowski, kapelan Zakładu św. Kazimierza, został mianowany Kapelanem Armii Polskiej we Francji. Ksiądz Więckowski, w myśl statutów wojskowych, otrzymał rangę kapitańską i wszystkie związane z tą rangą przywileje.

W najbliższych dniach liczba Polaków oficerów i podoficerów zarówno w Misji Polskiej, jak i w obozie Wojska Polskiego, wzrośnie dwudziestokrotnie.

## — O dostęp Polski do morza.

Pisma warszawskie stwierdzają, iż w stosunku angielskich kół politycznych do sprawy polskiej jest jeden moment charakterystyczny, stale podkreślany: to kwestja dostępu do morza — przez Gdańsk. Tłumaczy się to specjalnym sposobem myślenia wojennego narodu, który nie uznaje (zupełnie słusznie) możliwości niezawisłej egzystencji bez przystępu do morza (które uznaje?)

Gra tu dużą rolę i ten ważny czynnik, iż Anglia nawiązać może przez port bezpośrednie z Polską stosunki.

Jeśli Anglicy umacniają się coraz bardziej w przekonaniu, iż Polska musi uzyskać dostęp do morza z Gdańskiem, przypisać to należy przede wszystkim wyższej pracy politycznej tych polityków polskich, którzy niezmordowanie wyjaśniają angielskiej opinii publicznej konieczność odbudowania Polski zjednoczonej, który aby bieg Wisły miał w swem niepodzielonym władaniu, nie wyłączając ujścia z Gdańskiem.

## NEKROLOGIA

↑ W dniu 22 czerwca, zmarła w Chicago, w 81 roku życia ś. p. Weronika Benda, wybitna artystka dramatyczna polska, bratowa Heleny Modrzejewskiej.

Zmarła należała do wielkiego świata artystycznego i w Warszawie, na scenie teatru Rozmaitości, zbierała przez długie lata laury. Później, w Krakowie również sypała ze sceny perły swego wielkiego talentu. W roku 1893-im przybyła do



Ameryki i pozostała tutaj przez cały czas do chwili śmierci.

W kraju, dom pp. Bendów był ogniskiem, około którego skupiało się całe życie artystyczne polskie. Nieboszczka była matką pani Felicji Modrzejewskiej, żony inżyniera Ralfa Modrzejewskiego, oraz Henrykowej Ładnowskiej, żony niedawno zgastego słynnego artysty.

## KRONIKA PARYSKA

### ◆ Święto sztandarów 14 lipca.

Tegoroczna rewia z okazji francuskiego święta narodowego 14 lipca była świętem sztandarów. Po trzech prawie latach wojny, która trwa nieprzerwanie, Francja uczyła swoje pułki najdziesiętniejsze, pod postacią ich sztandarów. Pomiędzy dziesiątkami chorągwi i proporców, sztandar 2 pułku marszowego Legii Cudzoziemskiej pierwsze jednak zajął miejsce. Prezydent Republiki własnymi rękoma przyczepił do sztandaru tego nową « furażerkę » o kolorach medalu wojskowego. W ten sposób Francja urzędowa oddała cześć wszystkim cudzoziemcom, którzy walczą pod sztandarami francuskimi z wielką abnegacją i odwagą. Postawiono pułk cudzoziemski na pierwszym miejscu, bo zanim dopiero maszerował w defiladzie 152 pułk pieszy, najdziesiętniejszy pułk francuski.

Legioniści maszerowali znakomicie i z wielką butą. Oklaskiwano ich bez końca i rzucano im kwiaty. Z Polaków zauważaliśmy w delegacji Legii kaprala Marguliesa, oraz żołnierzy, Kazaryna i Tomajera.

### ◆ Rocznica Grunwaldu.

Rocznica pamiętnej bitwy pod Grunwaldem przeszła w Paryżu bez echa. Naprzóźno tym razem wyglądaliśmy inicjatywy postronne...

Nie tak przecież było na prowincji.

W środowisku górników polskich, w obozach Jeńców-Polaków z wojska niemieckiego rocznica 15 lipca była obchodzona uroczyste. Mamy do zanotowania szereg całych z tego powodu nabożeństw, odczytów i zebran podniosłego charakteru i nacechowanych głębokim zrozumieniem arkanów sprawy polskiej.

### ◆ Działawy narodu polskiego.

Artysta-malarz, Jan Styka, prezes « Koła polskiego » w Nicei, był przyjęty na specjalnej audiencji w ministerstwie Spraw Zagranicznych przez ministra, p. Cambona, któremu doręczył sumkę 10,120 fr. i 100 rubli, zebrane przez siebie podczas uroczystości polskiej, urządzonej w roku bieżącym w Nicei, w Château de Valrose. Summa ta będzie przesłana, za pośrednictwem Ambasady francuskiej w Piotrogrodzie, sierotom polskim w Rosji.

Na audiencji towarzyszyli Janowi Styce deputowani departamentu Alpes Maritimes pp : François Arago, baron Raiberti i Alexandre Durandy.

Janowi Styce należą się wyrazy szczerego uznania za szlachetną inicjatywę, za urządzenie tej tak pięknej uroczystości, której rezultat został uwieńczony tak pomyślnym rezultatem. Nieszczęsna Działawa polska w Rosji, straciwszy przed kilku tygodniami jednego ze swych najdziesiętniejszych, najgorliwszych opiekunów, w osobie p. posła Karpińskiego, nigdy bardziej, niż dzisiaj, nie potrzebowała opieki i pomocy.

### ◆ U Artystów Polskich.

W niedzielę, dnia 15 lipca, w siedzibie Towarzystwa Artystów Polskich, odbył się podwieczorek literacko-artystyczny. Panna Maria Kasterska i p. Leopold Zborowski odczytali swe utwory poetyckie. Pan Alfred Lubelski odśpiewał kilka pieśni staropolskich, ludowych Moniuszki oraz « Hymn Polaków », kompozycji dra Janowicza. Oprócz tego odśpiewał p. Lubelski po raz pierwszy « Chi sei ? » (Kto jesteś?), utwór dramatyczny znanego maestra, p. Alfreda Amadei, przyjaciela Polaków.

Ogromnie serdecznie dziękują za udział artystom, którzy przyczynili się do urozmaicenia podwieczorku, oraz sympatycznym gospodyniom : pannie Wandzie Chełmońskiej i pani Czesławowej Zawadzkiej, za zadane sobie trudy.

### ◆ Ze świata artystycznego.

Dochodzi nas wiadomość o niezmiernie zaszczycnym wyróżnieniu artystki-malarki, p. Korab-Mercere. A mianowicie, Rada Miasta Paryża zakupiła u p. M. całą edycję luksusową litografowaną przez artystkę kompozycji « Zgon Woltarjusza ».

Z powodu tego sukcesu, zasytam y utalentowanej artystce najlepsze życzenia.

### ◆ Korespondencja z krajem.

Wobec licznych zapytań czytelników naszych o sposoby korespondencji z krajem, podajemy poniżej garść informacji jakie posiadam.

Z Galicją, Poznańskiem oraz Królestwem Polskiem, zajętem przez Niemcy i Austrcję, można komunikować się za pośrednictwem specjalnych komitetów, które utworzyły się w tym celu w Szwajcarji, Szwecji i Danii. Oto ich adresy :

W Szwajcarji :

Bureau International de la Paix, Kanonenweg, Berne (Suisse).

Agence pour la Transmission de la Correspondance entre civils, 4, rue Petiot, Genève (Suisse).

W Szwecji :

Komitett Polski, 28, Vallgatan, Stockholm (Suède).

Ksiądz Markowski, Hôtel Continental, Stockholm (Suède).

Svenska Röda Korsete Hjälpkomite för Krigsängtan, 77, Linnigatan, Stockholm (Suède).

W Danii :

Comité International de la Croix-Rouge, Copenhague (Danemark).

List pisany do kraju należy włożyć w kopertę zaadresowaną dokładnie, ale nigdy niezaklejoną i nieoplaconą. Listowy, wraz z dwoma międzynarodowymi kuponami pocztowymi (Coupon international de poste) po 30 c., które można dostarczyć w każdym biurze pocztowym, należy przesyłać w innej kopercie jednemu z biur powyżej wymienionych. Polecamy szczególnie Komitet Polski w Szwecji, i « Bureau International » w Bernie. Listy powinny być pisane zwięzłe i możliwie krótko. Odpowiedź przychodzi po miesiącu mniej więcej, lecz nie zawsze otrzymuje się listy odreczne z kraju. Podczas gdy z częścią Królestwa, zarządzanej przez władze wojskowe austriackie, przychodzą prawie zawsze listy oryginalne, Niemcy nie pozwalają na to i przepuszczają jedynie krótkie streszczenia. Podobnie jest z listami posyłanymi do kraju. Przez Danię najłatwiej jest korespondować z Poznańskiem. Na kopertach należy zawsze podać swój adres.

◆ Uprasza się.

Osoby, które znały Pawła Tomczaka lub Tomjaka, mieszkającego w Paryżu, i który podobno umarł tu w październiku r. 1909, o podanie wiadomości, które są potrzebne jego starszemu bratu, Andrzejowi Tomczakowi. Proszę pisać bezzwłocznie Panu B. F. Felton, Attorney, Jamestown, North Dakota (États-Unis).

◆ Wiadomości żołnierskie.

Ostatnio bawili w Paryżu na urlopie kilkudniowym żołnierze wolontariusze : Lutosławski, o którym zawiadomiono nas kilka dni temu, że jest zabity, Sawernski, Jankowski, Ratajski.

◆ W Tow. im. Klaudji Potockiej.

Kiedy Komitet Obywatelski zawiesił swoje czynności, Towarzystwo im. Klaudji Potockiej, rozszerzywszy swoje pole pracy od marca 1917 r., i wróciwszy się wówczas do szerszej publiczności z prośbą o pomoc i o poparcie, czuje się teraz w obowiązku dania krótkiego sprawozdania za czas od 1 marca do 1 lipca.

Przez te cztery miesiące otrzymano składek na ogólną sumę 2 877 fr 55 c. Rozdano zaś zapomóg 52 osobom w 123 ratach w sumie 1.977 fr. 50 c. Pozostaje więc w kasie 900 fr.

Towarzystwo poda z końcem roku dokładne

prawozdanie z podaniem nazwisk ofiarodawców. Zarząd Tow. im. Klaudji Potockiej wznawia swoją gorącą prośbę do społeczeństwa polskiego o popieranie jego działalności przez nadsyłanie czegoś ofiar pieniężnych, czegoś darów w naturze np. ubrania. Przeciąganie się wojny pogarsza i tak już ciężkie warunki, w jakich znajduje się wiele rodzin i jednostek. Składki należy przesyłać na ręce prezesowej, p. Ksawerowej Gałowskiej, 128, Bd Haussmann, lub skarbnika, p. Antoniego Szawliska, 15, rue de l'Arc-de-Triomphe. Ubrania i zużyte buciki dla rozdawania ubogim uprasza się nadysać pod adresem następującym : M. A. Szawliski, 14, Cité Trévise.

Książki polskie, nowe i używane, różnej treści, nabywa Administracja « Polonii ».

**Bronzy do oświetlenia elektrycznego  
GAZOWE LAMPY — INSTALACJE  
A. BOUILLON  
112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS**

**BIENENFELD JACQUES**

**KUPUJE :** PERLY, — DROGIE KAMIENIE —  
— BIŻUTERJE OKAŻYJNE —  
**PARYŻ**, 62, rue Lafayette, 62  
Teléph: CENTRAL, 80-10  
**MADRYD**, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

**J. BAUER**

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE  
37, rue des Martyrs — PARIS

• **FUTRA — WYROBY FUTRZANE •**

REPARACJE — PRZERÓBKI

**S. BESTER**

• 4, rue Richer, 4 — PARIS •

**MARCELI BARASZ** wydawnictwo kart pocztowych, bromowanych — studjów akademickich; próby wysyła za zaliczeniem.  
88, RUE DAMRÉMONT, PARIS

\*\*\*\*\*  
**WIELKIE ZAKŁADY OGRODNICZE**  
— (Właściciel : Edm. DENIZOT)  
polecają:  
WSZELKIE DRZEWIA OWOCOWE,  
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.  
Cenniki na żądanie darmo i opłatnie  
Adres: E. DENIZOT  
Grandes Pépinières — MEAUX  
(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES  
**E. FISCH**

48, rue Greneta — PARIS

**Librairie GARNIER Frères**  
6, Rue des Sables-Pères, Paris (VII).  
Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32°. 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32°. 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, wyczerpane. 4 fr. 50 cent.

Wysyłka pocztą za dopłatą 10/0.

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji "Polonii".

LE GÉRANT: P. NEVEU

PARIS — IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.